

# BMS : La vague de chaleur persistera sur le Sahara central et le Sud-ouest du pays

La vague de chaleur va persister jusqu'à ce soir sur le Sahara central et le Sud-ouest du pays, avec des températures qui atteindront ou dépasseront localement 48 degrés, a indiqué hier l'Office national de météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS).

P. 2

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 25 juillet 2018 - 12 Dhu al qidah - N° 1972 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h55 Dohr : 12h55  
Asr : 16h44 Maghreb : 20h05 Isha : 21h41

MÉTÉO

Alger	: 30°	22°
Oran	: 35°	20°
Annaba	: 35°	20°
Béjaïa	: 28°	20°
Tamanrasset	: 41°	27°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR  
LES LIBERTÉS RELIGIEUSES

**M. Messahel**  
aujourd'hui et demain  
à Washington

P. 24

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD  
**Yousfi et l'ambassadeur**  
sud-coréen s'entretiennent  
sur la coopération  
industrielle

P. 7

ALGÉRIE-FRANCE :  
**Les informations sur**  
l'impossibilité d'obtenir  
de rendez-vous de demande  
de visa erronées

P. 7

**HABITAT :**

## M. Bedoui : «Le programme présidentiel se concrétise chaque jour sur le terrain»



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé hier à Saïda que le programme présidentiel en matière d'habitat se «concrétise chaque jour sur le terrain».

P. 3

**JUSTICE**

**M. Louh :** «Les procureurs  
prochainement dotés  
d'assistants spécialisés»

P. 4

**EDUCATION NATIONALE**

**Le ministère lance un projet  
pilote pour le développement  
de la culture entrepreneuriale  
chez les élèves**

P. 4

**PARTIS**

**Initiative du «consensus  
national» au centre d'une  
rencontre entre le FLN  
et le MSP**

P. 3

**SANTÉ**

**FIÈVRE DE  
L'ADULTE :  
Comment  
la soigner ?**

P. 12-13

**F ⚽ ⚽ T B A L L**

**COMPÉTITION INTERCLUBS  
DE LA CAF :**

**MCA-TP Mazembe  
le 28 juillet et USMA-  
Rayon Sports le 29 juillet  
à Tchaker (Blida)**

P. 22

**SELON LES  
DOUANES**

**Haussée de la  
facture des  
importations  
alimentaires  
au 1<sup>er</sup>  
semestre  
2018**

P. 6

**MDN**

**LUTTE CONTRE  
LE TERRORISME  
Un terroriste  
capturé à Batna**

Un terroriste a été capturé lundi au centre-ville d'Aïn Djasser dans la wilaya de Batna par un détachement combiné de l'ANP) et ce grâce à l'exploitation efficace de renseignements, a indiqué hier un communiqué du MDN

P. 24

## BMS

## La vague de chaleur persistera sur le Sahara central et le Sud-ouest du pays jusqu'à ce soir

La vague de chaleur va persister jusqu'à ce soir sur le Sahara central et le Sud-ouest du pays, avec des températures qui atteindront ou dépasseront localement 48 degrés, indique mardi l'Office national de météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS). "La vague de chaleur

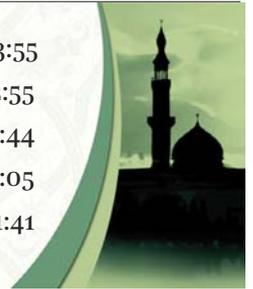
continuera de toucher le Sahara central et le Sud-ouest, avec des températures maximales atteignant ou dépassant localement 48 degrés sur les wilayas de Tindouf, Adrar, et le nord de Tamanrasset", précise le bulletin, dont la validité s'étend jusqu'à ce soir à zihoo.



## Horaire des prières

Mercredi 12 Dhoul al Q'ida 1439

Fajr	03:55
Dohr	12:55
Asr	16:44
Maghreb	20:05
Isha	21:41



## RELIGIONS

## M. Messahel prend part aujourd'hui et jeudi à Washington à une conférence ministérielle sur les libertés religieuses

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part, aujourd'hui et jeudi à Washington, à une conférence ministérielle sur les libertés religieuses, à l'invitation du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, indiquait hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "La recherche et l'identification des voies comme des moyens susceptibles de contribuer à la promotion du dialogue entre les religions et les cultures seront au centre des travaux de cette conférence", précise la même source. M. Messahel s'entretiendra, en marge de cette conférence, avec de hauts responsables de l'administration et du Congrès américains.



## EDUCATION NATIONALE:

## Evaluation des résultats de la formation des enseignants et inspecteurs pour améliorer l'apprentissage des élèves en langue arabe

Une réunion consacrée à l'évaluation des résultats de la formation des enseignants et inspecteurs destinée à améliorer le niveau d'apprentissage des élèves en langue arabe s'est tenue, lundi, en présence de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la poursuite de la refonte pédagogique et de l'amélioration du niveau d'apprentissage

dans les langues essentielles, notamment l'arabe, la ministre a assisté à la présentation d'un exposé consacré à l'évaluation d'un travail encadré par une équipe de l'Inspection générale de la pédagogie sur les méthodes et moyens utilisés dans la formation des enseignants destinée à améliorer le niveau d'apprentissage des élèves en langue arabe, en tant que langue d'enseignement et matière enseignée", ajoute le communiqué.

## BAC 2018 :

## Les inscriptions des nouveaux bacheliers à partir de demain

La période des pré-inscriptions et inscriptions définitives des nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2018-2019 s'étalera du 26 juillet au 16 septembre 2018, selon un calendrier établi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La période des pré-inscriptions et inscriptions définitives se déroulera en 4 phases, la première phase étant prévue du 26 juillet au 7 août et sera consacrée à l'exploitation des résultats du BAC et la détermination des moyennes nationales minimales pour participer au classement dans certaines filières.



## AUJOURD'HUI À L'EPH D'AKBOU Journée Portes-ouvertes maternité

L'Etablissement public hospitalier, Aklouli-Ali, d'Akhou (Béjaïa), organise aujourd'hui de 9h à 17h, une journée portes-ouvertes maternité.

Cette journée qui sera encadrée par le Dr Kizi, le Dr Yataghen et M<sup>me</sup> Atmane Nacéra, sage-femme principale, sera une occasion pour s'informer sur le nouveau réseau pour la prise en charge de la femme enceinte.



## Météo

	Max	Min
Alger	30°	22°
Oran	35°	20°
Annaba	35°	20°
Béjaïa	28°	20°
Tamanrasset	41°	27°

DU 26 JUILLET AU 3 AOÛT À TIZI-OUZOU 15<sup>e</sup> Fête du bijou

Sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la wilaya de Tizi-Ouzou abrite du 26 juillet au 3 août, la 15<sup>e</sup> édition de la fête du bijou placée sous le thème «Le bijou d'Ath Yani, patrimoine national à travers les âges».



## EAU: Evaluation de la distribution et mesures pour l'Aïd El Adha



L'évaluation du service public de l'eau durant la saison estivale et l'examen des mesures prises en prévision de la fête de l'Aïd El-Adha ont été à l'ordre du jour d'une réunion qui a regroupé lundi dernier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, et plusieurs responsables du secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui a regroupé le ministre avec les directeurs centraux de son département ministériel, les directeurs chargés de l'eau de wilayas et les Directeurs généraux des organismes de gestion (ADE, SEAL pour Alger et Tipaza, SEOR pour Oran et SEACO pour Constantine), a passé au peigne fin la qualité du service public de l'eau fourni aux citoyens à travers le territoire national.

## FRANCE

## Les informations sur l'impossibilité d'obtenir de rendez-vous de demande de visa erronées



Les informations faisant état d'une supposée impossibilité d'obtenir un rendez-vous de demande de visas avant juillet 2019 sont «erronées», a indiqué hier l'ambassade de France à Alger dans un communiqué.

«Des informations erronées ont été publiées au sujet des procédures de prise de rendez-vous pour les demandes de visa pour la France auprès du prestataire VFS Global», a ajouté la même source, confirmant qu'«il n'y a aucun gel des demandes de rendez-vous pour l'année à venir» concernant les demandes de visa auprès de ce prestataire.

## ASTRONOMIE

La plus longue éclipse de la lune du XXI<sup>e</sup> siècle visible vendredi prochain selon le CRAAG

Une éclipse totale de la lune, la plus longue du XXI<sup>e</sup> siècle avec une durée de 103 minutes, sera visible vendredi prochain, a indiqué hier le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

Le CRAAG note que les circonstances de cette éclipse en Algérie «seront particulières puisque la lune se lève juste avant le soleil et qu'à ce moment-là, la lune sera partiellement éclipsée déjà», ajoutant que «la lune commencera à entrer dans l'ombre de la terre à 19h24 alors qu'à Alger, elle ne se lève qu'à 19h51.

Elle n'entrera pleinement dans l'ombre de la terre qu'à 20h30. La phase de totalité durera jusqu'à 22h13, soit 1 heure 43 minutes de totalité».



## HABITAT:

**M. Bedoui : «Le programme présidentiel se concrétise chaque jour sur le terrain»**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé hier à Saïda que le programme présidentiel en matière d'habitat se «concrétise chaque jour sur le terrain».

En visitant le pôle urbain de 1.200 logements publics locatifs de la ville de Saïda, baptisé du nom du défunt moudjahid Tahiri Abdelkader, en attendant leur attribution prochaine, M. Bedoui a souligné que «le programme d'habitat initié par le président de la République se concrétise quotidiennement sur le terrain».

«Les projets d'habitat, lancés à travers tout le pays et pour lesquels l'Etat a mobilisé tous les moyens, connaissent un rythme de réalisation avancé et seront livrés dans les délais impartis», a-t-il assuré.

Dans ce contexte, il a évoqué «l'important» programme d'habitat de 2.200 logements de type LPL qui sera attribué dans la wilaya de Saïda, au début des mois d'août et novembre prochains ainsi qu'au début de l'année prochaine.

Le ministre a exhorté les autorités concernées à réserver des assiettes au sein des groupements d'habitat à l'investissement privé pour la réalisation de structures sportives, de centres commerciaux et autres structures d'accompagnement afin de donner une nouvelle dynamique à ces cités et créer des emplois.

Au même pôle d'habitat, Nouredine Bedoui a posé la première pierre d'un CEM de 18 classes qui sera réalisé par l'OPGI dans un délai de 9 mois. Une école primaire qui



sera réceptionnée en août prochain a été baptisée du nom du défunt moudjahid Hachmaoui Mohamed.

Par ailleurs, le ministre a inspecté les travaux d'aménagement de l'oued traversant la ville de Saïda pour lesquels une enveloppe de 5 milliards DA a été dégagée.

Les travaux se poursuivent aux abords de l'oued pour protéger la population riveraine du risque de crues avec la réalisation d'espaces verts sur une distance de 9 km, selon les explications fournies sur place.

Sur le même site, le ministre a rencontré des citoyens qui ont demandé des aides pour la réfection de leurs maisons et immeubles. Nouredine

Bedoui leur a assuré qu'ils doivent s'organiser dans un cadre associatif pour que l'Etat puisse les aider à résoudre leurs problèmes dont l'éclairage public et la réparation des étanchéités.

«Il y aura la contribution de l'Etat mais également celle des citoyens concernés», a-t-il précisé.

Par ailleurs, Nouredine Bedoui a inauguré une station de traitement des eaux usées de la ville de Saïda d'une capacité de 30.000 m3/jour.

Le ministre poursuivra sa visite d'inspection dans la wilaya de Saïda en inspectant et inaugurant en cette deuxième journée, plusieurs projets relevant de divers secteurs.

## PRÉSIDENTENCE:

**Medelci souligne le souci du Président Bouteflika de poursuivre les réformes**

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a affirmé, lundi à Alger le souci du président de la République, Abdelaziz Bouteflika de veiller à ce que toutes les institutions du pays poursuivent la mise en oeuvre des réformes et «exercent leurs prérogatives en toute probité».

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de prestation de serment par les cinq nouveaux membres du Conseil constitutionnel, M. Medelci a souligné que «le président de la République a de tout temps donné des instructions en faveur de la mise oeuvre de ces réformes en y associant toutes les institutions dont le Conseil constitutionnel pour qu'elles puissent exercer leurs prérogatives en toute probité».

La rencontre avec M. Bouteflika a permis d'évoquer les grands pas franchis sur la voie des réformes initiées par le pays et les plus importantes échéances relatives aux amendements constitutionnels de manière générale et au Conseil constitutionnel de manière particulière», a-t-il ajouté.

A ce propos, M. Medelci a indiqué que le poste de vice-président du Conseil Constitutionnel et les exigences de compétences, désormais définies par la Constitution «ont permis au Conseil Constitutionnel de s'acquitter pleinement de ses missions à travers des moyens adaptés aux nouvelles prérogatives de cette instance».

Pour rappel, les cinq nouveaux membres du Conseil constitutionnel avaient prêté serment, lundi à Alger, devant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il s'agit de Mmes Salima Mousserfi et Chadia Rehab, désignées par le président de la République, M. Mohamed Reda Ousahla, élu par le Conseil de la nation, Mme Khadidja Abbad, élu par l'Assemblée populaire nationale (APN) et M. M'hamed Adda Djelloul, élu par le Conseil d'Etat. La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence du président de l'APN, Saïd Bouhadja, du président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, du ministre d'Etat Conseiller spécial du président de la République, Tayeb Belaiz, du ministre de la Justice garde des Sceaux, Tayeb Louh, du président de la Cour suprême, Slimane Boudi, et de la présidente du Conseil d'Etat, Soumia Abdessedouk.

Le Conseil constitutionnel est composé de 12 membres, dont 4 sont désignés par le président de la République, 2 élus par l'Assemblée populaire nationale (APN), 2 élus par le Conseil de la nation, 2 élus par la Cour suprême et 2 élus par le Conseil d'Etat.

**GENDARMERIE NATIONALE: Installation du nouveau commandant du 1<sup>er</sup> Commandement régional de la Gendarmerie nationale à Blida (MDN)**

Le général Ghali Belkecir, Commandant de la Gendarmerie nationale, a supervisé, hier, la cérémonie d'installation du Colonel Belatrache Abdelkader dans les fonctions de Commandant du 1<sup>er</sup> Commandement régional de la Gendarmerie nationale à Blida, en remplacement du Général Araar Abderahman, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Cette installation intervient «conformément au décret présidentiel du 12 juillet 2018, et en exécution du plan de mutation pour l'année 2018, approuvé par Monsieur le Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire», précise le MDN.

Le Commandant de la Gendarmerie nationale a été reçu auparavant par le Général-major Habib Chentouf, Commandant de la 1<sup>ère</sup> Région militaire, au siège de la Région, avant de procéder à la supervision, au niveau du siège du Commandement régional de la Gendarmerie nationale, de la cérémonie de passation de l'étendard, en présence d'officiers et de cadres de la Région, ajoute le communiqué.

Le Commandant de la Gendarmerie nationale a inspecté, par la même occasion, les différentes infrastructures du 1<sup>er</sup> Commandement régional de la Gendarmerie nationale.

APS

## JUSTICE:

**M. Louh : «Les procureurs prochainement dotés d'assistants spécialisés**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, hier à M'sila, que «les procureurs seront prochainement dotés d'assistants spécialisés dans les différents domaines requis».

Le ministre a précisé, à ce propos, qu'"après la publication du décret organisant la profession d'assistant au parquet, dont la mission consiste à traiter des dossiers épineux avec des techniques de pointe, nécessitant le recours à des spécialistes, ces assistants seront installés, dans une première étape, au niveau des quatre pôles judiciaires du pays avant d'élargir ultérieurement l'opération pour y inclure les Cours de justice et les tribunaux de première instance". M. Louh, qui s'est exprimé à

l'occasion de la cérémonie d'investiture de Mohamed Bouderbala, président de la nouvelle Cour de M'sila, succédant à Mohamed Azioune, muté à la tête de la Cour de Tébessa, a souligné que ce type d'assistance avait pour but d'assurer "un suivi efficace des dossiers et lancer la mise en mouvement de l'action publique, conformément au code de procédures pénales". Dans le même contexte, le ministre de la Justice a fait état d'un amendement apporté à la durée de formation des juges au niveau de la nouvelle école supérieure de la magistrature réalisée à Koléa (Tipaza), qui se déroulera désormais sur quatre (4) ans, en plus, a-t-il indiqué, d'une révision du programme pédagogique à hauteur de 60%

pour mettre au diapason la formation au sein de cette structure des nouveautés réalisées dans le domaine juridique aux niveaux national et international. M. Louh a également fait savoir, à l'occasion, que le ministère de la Justice est en voie d'achever la préparation d'un projet d'amendement du Code civil à travers la réforme de la loi sur les assurances, en matière de biens matériels en plus d'en simplifier les dispositions. L'amendement permettra, selon le ministre, de faciliter le climat d'investissement et d'adapter ses dispositions à ce qui se passe au plan international par la transparence et l'amélioration des procédures d'assurance dans le cadre de la mondialisation, tout en préservant, a-t-il

dit, nos principes et notre souveraineté.

Le Garde des Sceaux a également encouragé le personnel du secteur de la justice à recourir aux nouvelles technologies pour leur permettre de fournir un service judiciaire de qualité, soulignant que cela se fera par le biais du changement des mentalités et des anciennes méthodes de gestion.

Par ailleurs, dans le but de rapprocher la justice des justiciables, le ministre a rappelé que 48 Cours de justice ont été réalisées à travers le pays, et dotées des ressources humaines et matérielles nécessaires, permettant ainsi à la justice de se conformer aux normes internationales en matière de jugement équitable.

## PARTIS:

**Initiative du «consensus national» au centre d'une rencontre entre le FLN et le MSP**

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès et le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri ont tenu, hier à Alger, une rencontre bilatérale pour débattre de l'initiative du «consensus national» lancée par le mouvement. A l'ouverture de cette rencontre tenue au siège du FLN en présence de cadres des deux partis, M. Ould Abbès a indiqué que cette réunion avait pour objectif d'élargir

la vision» concernant l'initiative lancée par le MSP sur «le consensus national».

Le SG du FLN a saisi cette occasion pour évoquer «le malentendu» suscité par ses dernières déclarations concernant l'ancien président du mouvement, feu Mahfoud Nahnah, soulignant que ce dernier «n'a jamais recouru au marchandage auprès du président de la République, Abdelaziz Bouteflika avant la Présidence de 1999». «Mahfoud

Nahnah était une personnalité nationale.

Il était l'ami du président Bouteflika et également mon ami», a-t-il dit, ajoutant que les deux partis «sont liés d'une relation étroite».

Pour sa part, M. Makri a déclaré que cette rencontre avec le FLN, qui revêt «une symbolique», prouve que les Algériens sont capables de dessiner les contours d'un avenir meilleur pour leur pays à travers le dialogue.

SAIDA:

## M. Bedoui : «L'amélioration des mécanismes de recouvrement fiscal, véritable défi à relever par les communes»

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a déclaré lundi, lors d'une visite de travail à la wilaya de Saida, que «le véritable défi pour les communes consiste à améliorer les mécanismes de recouvrement fiscal à même de contribuer au renforcement de leurs budgets».

«Le véritable défi pour les communes à l'heure actuelle est le recouvrement fiscal, la réhabilitation de leur biens et la mise en valeur des domaines exploités par les investisseurs privés», a souligné M. Bedoui lors de l'inauguration d'un centre des impôts de proximité au niveau de la commune de Hassasna.

«Le taux de recouvrement de la taxe foncière et de l'assainissement demeure très faible d'où la nécessité, pour les communes, d'améliorer les mécanismes de recouvrement et de développer les méthodes de travail», a précisé le ministre.

Invitant les services des impôts à accompagner les 1541 communes que compte le pays avec de nouvelles méthodes, le ministre de l'Intérieur a évoqué la possibilité de désigner un inspecteur des impôts au niveau de chaque commune, ce

dernier sera orienté pour la mise en place de la cartographie du recouvrement, avant de mettre l'accent sur la concrétisation de cette approche, d'autant que «la majorité des présidents d'APC sont de nouveaux élus».

Le ministre qui a procédé, au niveau de la même commune, à la pose de la première pierre d'un CEM s'inscrivant dans le cadre du programme d'urgence dont a bénéficié la wilaya de Saida et qui a permis de lever le gel sur 32 établissements éducatifs, a mis l'accent sur le respect des délais de livraison du projet, à savoir la prochaine rentrée scolaire.

Dans le même sillage, M. Bedoui a inauguré un établissement public hospitalier de 60 lits, troisième du genre après ceux réalisés au niveau des communes de Youb et de Sidi Boubaker. Le ministre s'est déplacé ensuite à la commune de Ouled Brahim pour



l'inauguration d'un siège APC.

A Ain Lahdjar le ministre a présidé également la cérémonie de l'ouverture des sièges d'APC et de Daira.

Rappelant la décision portant le traitement de tous les documents biométriques au niveau des mairies, M. Bedoui a souligné à Ain Lahdjar «la nécessité de numériser les archives au niveau des daïras et des mairies».

«L'Etat est déterminé à assainir le foncier agricole et industriel», a précisé le ministre lors de sa visite

d'une exploitation agricole privée, mettant en avant le soutien, l'accompagnement et l'encouragement de l'Etat en faveur des investisseurs sérieux.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui poursuit mardi sa visite de travail à la wilaya de Saida et devra, au deuxième jour de son déplacement, s'enquérir de nombre de projets de développement au niveau des daïras de Saida et de Sidi Boubakar.

## «Les mesures incitatives de l'Etat permettront d'attirer les investissements dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a souligné, hier à Saida, que «les mesures incitatives mises en place par l'Etat au titre du programme du président de la République, permettront aux wilayas du Sud et des Hauts plateaux d'attirer les investissements et de les accompagner».

Lors de sa visite de l'usine de montage de véhicules de marque «Suzuki», Noureddine Bedoui a déclaré que les grandes mesures incitatives mises en place par l'Etat au titre du programme du Président Abdelaziz Bouteflika permettront aux wilayas du Sud et des Hauts plateaux d'impulser une dynamique d'investissement économique et industrielle.

Le ministre a rappelé que l'investisseur en Algérie peut s'installer dans toutes les régions du pays et a le droit de s'informer sur les mesures incitatives et les spécificités de la région ciblée.

«Dans ces régions, les res-

sources humaines existent et les portes de l'Algérie sont ouvertes devant les capacités d'investissement pouvant créer une dynamique économique et industrielle et générer des emplois au profit des jeunes de ces régions», a-t-il assuré.

Il est attendu que l'usine de montage de véhicules de marque «Suzuki», inscrite au titre de l'investissement privé, puisse générer 500 postes d'emploi.

Elle entrera en production durant l'année en cours avec un premier taux d'intégration de l'ordre de 12 pc pour atteindre les 60 pc en 2023 selon les explications fournies dans ce cadre.

En visitant l'unité de production du lait et de ses dérivés «El Manbaa», relevant du groupe public «Giplait» de Saida, le ministre a insisté sur la nécessité d'orienter le soutien de l'Etat en faveur des producteurs du lait pour «garantir la sécurité alimentaire».

«Il est impensable que sur un total de 441 producteur de

lait dans la wilaya de Saïda, le nombre de fournisseurs de l'unité de production du lait et ses dérivés ne dépasse pas les 30 producteurs.

Il faut combler ce déficit pour assurer la sécurité alimentaire», a-t-il précisé. Noureddine Bedoui a procédé également à l'inauguration d'une piscine semi-olympique au complexe sportif «13 avril 1958» comme il a posé la première pierre du projet d'extension de l'hôtel des eaux thermales du village de Hammam Rabi, dans la commune de Khaled.

Sur place, il a présidé une cérémonie de signature d'une convention entre la direction de l'action sociale et 5 communes enclavées de la wilaya qui s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec les couches nécessiteuses et défavorisées. Par ailleurs, un acte de concession a été remis à la Fédération algérienne de football (FAF) pour la construction d'un centre régional de préparation des équipes nationales sur une surface de 12 has.

EDUCATION NATIONALE

## Le ministère de l'Education lance un projet pilote pour le développement de la culture entrepreneuriale chez les élèves

Le ministère de l'Education nationale a lancé hier à Alger un projet pilote, appelé «Créativité», au profit des élèves de l'enseignement moyen, en vue de développer la culture de l'entrepreneuriat chez les élèves de ce palier. «Cette expérience a été effectuée en coordination avec des enseignants universitaires spécialisés dans l'entrepreneuriat à travers une expérience permettant aux élèves du moyen de développer leurs idées dans les domaines de l'entrepreneuriat et du marketing», a fait savoir, l'inspecteur général du ministère de l'Education nationale, Nedjadi Messagueum, ajoutant que «l'entrepreneur Fatiha Rachdi, a procédé, depuis mai dernier, à former des inspecteurs, qui ont encadré, à leur tour, des élèves du cycle moyen venus de plusieurs wilayas du pays au niveau du lycée Hassiba Ben Bouali à Kouba (Alger). Le même responsable a suggéré d'introduire l'idée de l'entrepreneuriat dans les programmes éducatifs de manière à permettre à l'élève de développer ses compétences dans son domaine préféré pour qu'il puisse imaginer son projet bénéfique à l'économie nationale à travers l'exploitation de toutes les ressources disponibles». Lors de cette manifestation, les élèves ont été répartis sur deux ateliers consacrés, respectivement, aux projets technologiques et à l'art et décor.

A travers ces deux ateliers, le ministère tend à «ancrer la culture de l'entrepreneuriat pour permettre aux élèves de développer leurs compétences en la matière grâce à tous les moyens disponibles et ce, dans le but de commercialiser leurs produits». A ce propos, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat a affirmé que «l'objectif de ce projet pilote est de permettre aux élèves de concrétiser leurs idées et projets à travers l'accompagnement de l'école algérienne», estimant que «les voies de la réussite sont multiples au sein des établissements de l'enseignement et les instituts de formation professionnelle».

«Ce projet permet également d'inculquer la culture de l'innovation et de créativité par l'utilisation de tous les moyens disponibles ainsi que la création de la richesse dans la société», a-t-elle soutenu. En outre, il vise, a ajouté Mme Benghebrat, à inculquer la culture de partage aux élèves», mettant en avant le rôle de l'école dans «l'élargissement des horizons de l'élève et l'aide lui apportée pour concrétiser son projet dans la vie».

Lors de sa visite à ces deux ateliers, la ministre s'est enquis des modèles de certains projets des élèves, notamment ceux qui revêtent un caractère pédagogique à l'instar du projet de jeu électronique réalisé par l'élève Merwa Benziane (Ghizlane) sur l'Histoire de l'Algérie. La ministre a exprimé son admiration pour un projet réalisé par un groupe d'élèves des wilayas de Constantine, Alger et Bejaïa. Ce projet est un jeu éducatif destiné aux personnes aux besoins spécifiques et permet de leur entraîner à identifier les lettres et les couleurs et la composition de mots de trois lettres à travers des moyens simples comme le bois et le papier.

## Evaluation des résultats de la formation des enseignants et inspecteurs pour améliorer l'apprentissage des élèves en langue arabe

Une réunion consacrée à l'évaluation des résultats de la formation des inspecteurs et enseignants destinée à améliorer le niveau d'apprentissage des élèves en langue arabe s'est tenue, lundi, en présence de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, indique un communiqué du ministère.

«Dans le cadre de la poursuite de la refonte pédagogique et de l'amélioration du niveau d'apprentissage dans les langues essentielles, notamment l'arabe, la ministre a assisté à la présentation d'un exposé consacré à l'évaluation d'un travail encadré par une équipe de l'Inspection générale de la pédagogie sur les méthodes et moyens utilisés dans la formation des enseignants destinée à améliorer le niveau d'apprentissage des élèves en langue arabe, en tant que langue d'enseignement et matière enseignée», ajoute le communiqué.

L'exposé a été élaboré sur la base de l'analyse des résultats de l'enquête nationale réalisée par la tutelle sur les erreurs relevées dans les copies d'examen des élèves de cinquième année primaire et quatrième année moyenne, laquelle a démontré «l'impératif, pour le ministère, de réfléchir à des mécanismes pédagogiques pratiques pour leur traitement», précise le document.

Le ministère de l'Education nationale avait assigné à un groupe d'inspecteurs qualifiés la mission d'élaborer un guide de formation, destiné à l'ensemble des inspecteurs et enseignants de la langue arabe dans le cycle primaire.

## AGRICULTURE M.Bouazghi : «Douze conseils interprofessionnels agricoles installés»

Douze Conseils interprofessionnels de différentes filières agricoles ont été installés dans le cadre de la réorganisation du secteur, a indiqué lundi le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi. L'organisation du secteur à travers l'instauration des conseils interprofessionnels cible d'abord les filières stratégiques afin de renforcer leurs bases productives pour pouvoir assurer la sécurité alimentaire du pays et sa croissance économique, a expliqué M.Bouazghi lors de la journée nationale de la pomme de terre.

«La contribution de ces espaces de concertation interprofessionnels regroupant l'ensemble des opérateurs économiques et des institutionnels est fondée sur une volonté d'impliquer les différents maillons d'une filière dans les problématiques et les enjeux de la filière aux stades de la production, de la transformation, de la commercialisation, de la régulation et de la distribution", a-t-il ajouté.

Concernant la filière pomme de terre, objet de la rencontre, le ministre a évoqué l'extension des superficies de production dans de nouvelles aires particulièrement sur les zones tardives des hauts plateaux et du littoral afin d'augmenter la production et réduire les périodes de soudure qui s'étale entre les mois d'octobre, novembre, mars et avril.

A propos de la régulation du marché de ce produit de base, le ministre a recommandé l'amélioration des conditions de stockage et de conservation pour assurer sa disponibilité à des prix raisonnables.

Il a toutefois insisté sur la sécurisation durable des revenus des producteurs de la pomme de terre.

Le ministre a affirmé par ailleurs, l'objectif de son secteur consiste à soutenir les agriculteurs et les industriels de la filière pour placer le produit frais et transformé sur le marché international et ce à travers le développement des infrastructures de stockage et de transformation.

A propos des exportations, un opérateur de Mostaganem a saisi l'occasion pour dénoncer la campagne médiatique qui a ciblé des produits agricoles refoulés de l'étranger. «Cette campagne a fortement pénalisé les exportateurs algériens», a regretté M.

Bengazi, producteur et exportateur de pomme de terre, en marge de cette journée «C'est une campagne lancée en plein période d'exportation ce qui nous a causé beaucoup de tort en tant qu'exportateur», a-t-il aussi regretté.

Selon ses affirmations, les informations sur l'utilisation excessive des produits chimiques par les agriculteurs algériens sont infondées d'autant que les produits algériens sont soumis à «des contrôles rigoureux» sur le plan phytosanitaire.

«Nos produits sont contrôlés et certifiés par des laboratoires agréés» a-t-il insisté. Cet opérateur qui exporte depuis 2013, notamment vers le marché européen, a estimé que des refolements de marchandises survient quotidiennement sur les grands marchés internationaux et que ça «n'arrive pas uniquement aux exportateurs algériens».

«Il y a des marchandises qui s'altèrent en cours de routes pour des causes évitables. Des tempêtes de mer, des pannes électriques de frigo peuvent gâter les marchandises», a-t-il expliqué.

Il a noté par ailleurs que la concurrence sur le marché international des fruits et légumes est très rude et qu'il faut servir les meilleurs produits à des prix concurrentiels afin de pouvoir s'imposer en tant qu'exportateur.

APS

## PROJETS

# M.Zemali : «Un nouveau décret permet aux jeunes qui autofinancent leur projets de bénéficier des avantages des dispositifs d'aide à l'emploi»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a annoncé, hier, à Annaba qu'un nouveau décret permettant aux jeunes qui autofinancent leur projets de bénéficier des avantages fiscaux et parafiscaux, fixés préalablement au profit des bénéficiaires de projets financés par les dispositifs d'aide à l'emploi a été récemment signé par le Premier ministre.

S'exprimant en marge de la cérémonie de remise de 42 arrêtés de concessions de terrain au profit de jeunes bénéficiaires de micro-entreprises pour l'extension de leurs activités au niveau de la zone d'activité commerciale (ZAC) d'El Bouni et Ain Berda, le ministre a affirmé que cette nouvelle disposition «conforte les jeunes dans leurs démarches de créer richesse et emploi».

Rappelant que cette nouvelle disposition s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, le ministre a ajouté que les efforts de l'Etat visent à encourager cette catégorie de la société à concrétiser leurs projets dont le montant ne dépasse pas les dix (10)

millions de dinars, tout en œuvrant à booster et développer les différentes formules d'emploi.

Le ministre, qui a mis l'accent sur la contribution du dispositif d'aide à l'emploi dans l'absorption du chômage a indiqué que le taux de recouvrement des crédits bancaires contractés dans le cadre du dispositif ANSEJ était de l'ordre de 84%.

Il a ajouté que pas moins de 500.000 micro entreprises ont été financées dans le cadre de ce même dispositif, notant que ces projets ont permis la création de près de 2,25 millions d'emplois.

Il a en outre indiqué que l'opération de distribution d'arrêtés de concession au profit des jeunes ayant réussi à créer leurs projets, la première du genre au niveau de la wilaya d'Annaba était «une

initiative à encourager». Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a entamé sa visite à Annaba par l'inauguration d'un salon dédié à la micro entreprise créée dans le cadre des dispositifs Ansej et Cnac, au niveau du célèbre cours de la

Révolution de la ville, où des stands exposent de nombreux équipements et autres produits, dont ceux de la fabrication de produits de blanchiment et d'entretien, d'emballage plastique et recyclage ainsi que ceux dédiés au tournage et fraisage, au parapharmaceutique, l'équipement avicole, le stockage de fruits et légumes et la communication.

Des documents et dépliants d'information sur la



création de micro-entreprises avec financement triangulaire ou financement mixte ont été distribués aux jeunes intéressés par la concrétisation de ce type de projets dans cette wilaya, où l'ANSEJ a financé, à ce jour, un total de 7908 projets, dont 42% ont été créés par des universitaires pour un total de 17.000 emplois directs et indirects, selon les données présentées.

## TRANSPORTS

# Réception «début 2019» du projet de doublement de la voie ferroviaire du port de Djendjen-Bellara

Le ministre des Travaux publics et des Transport, Abdelghani Zaâlâne, a affirmé hier à Jijel que la réception du projet de doublement de la voie ferroviaire entre le port de Djendjen et la zone industrielle Bellara d'El Milia aura lieu «début 2019».

Lors de l'inspection du port de Djendjen, au second jour de sa visite dans cette wilaya, le ministre a relevé que «ce projet anticipe la demande future sur la zone industrielle de Bellara» en indiquant que le port de Djendjen qui occupe plus de 150 hectares outre 37 hectares réservés à l'extension du terminal des containers renforce l'importance du doublement de cette voie sur 52 km.

Le taux d'avancement des travaux de doublement de cette voie a atteint 75 %, selon les explications apportées sur site au ministre.

Au port, M. Zaâlâne a inspecté le

projet d'extension du terminal pour containers qui affiche au taux d'avancement des travaux de 90 % et devant en porter la capacité à 2 millions containers, selon les explications données.

Il a également inauguré une station services dépendant du port insistant sur l'élimination «des entraves bureaucratiques» par l'intégration de la notion du guichet unique pour faciliter l'entrée et sortie des marchandises au port.

Le ministre a relevé que l'opération d'aménagement du terminal à containers est assurée par la société des Ports de Dubaï conformément aux normes modernes d'embarquement et débarquement.

Il a aussi mis l'accent sur l'importance de partenariat sur la base de la règle 49/51 avec des entreprises performantes dans la gestion des ports afin d'acquiescer l'expertise nécessaire et les technologies nouvelles et de rat-

traper le déficit dans les travaux de réalisation de ce projet mobilisant un financement public de 1,23 milliard DA alors que le taux d'avancement des travaux ne dépasse les 13 %.

M. ZaâlâneLe ministre a posé la première pierre du nouveau siège de l'entreprise portuaire de Djendjen et a inspecté les travaux du projet de brise-lames du même port.

Le ministre a visité également au second jour de visite à la wilaya les travaux de la pénétrante de l'autoroute Est-ouest Djendjen/El Eulma, le chantier d'un tunnel de 1.885 mètres à Texenna dans le cadre du même projet et les chantiers de ponts de l'échangeur final de la RN-77 sur le bassin versant du barrage de Tablout. Il avait présidé lundi soir à la maison de la culture Omar Oussedik une cérémonie en l'honneur des élèves méritants des trois paliers de l'enseignement.

## ALGER:

# Perturbation dans le trafic des trains dans la zone ouest suite à la chute d'un câble électrique

Les voyages en trains au niveau de la zone ouest d'Alger (vers Blida - El Affroun) ont connu hier depuis les premières heures de la matinée une perturbation ayant provoqué le mécontentement des voyageurs suite à la suspension du trafic des trains entre les gares de Birtouta (Alger) et Boufarik (Blida), a-t-on remarqué.

Les gares routières de Birtouta et de Boufarik ont connu depuis la matinée «un mouvement inhabituel», après que plusieurs voyageurs ont été obligés de se

diriger vers les stations de bus afin de se rendre à leur destinations à Alger ou à Blida suite à l'interruption de la circulation ferroviaire au niveau de ces deux gares.

Cette perturbation enregistrée au niveau de la ligne ferroviaire à la zone ouest d'Alger est intervenue suite à «la chute d'un câble électrique sur la ligne ferroviaire entre les gares de Birtouta et de Boufarik vers 03h30 du matin», a indiqué dans une déclaration à l'APS le directeur général de la société nationale de transport ferro-

viaire (SNTF) Abdelwahab Aktouche.

Il a précisé que l'équipe de garde opérant au niveau de cette ligne a enregistré mardi matin la chute d'un câble électrique sur la ligne ferroviaire et qui a contacté les services du groupe Sonelgaz afin d'intervenir et d'écarter le câble électrique pour éviter de perturber les voyages sauf que l'équipe technique relevant de Sonelgaz avait accusé un retard.

M. Aktouche a indiqué que l'intervention s'est poursuivie tout au long de la pé-

riode matinale, causant, ainsi, une perturbation de la circulation des trains tout en maintenant la circulation des trains de grandes lignes (Alger-Oran).

Par ailleurs, la circulation des trains vers Zeralda n'a pas été affectée par cet accident, a-t-il souligné, ajoutant que le problème a été résolu vers 14h00. Les voyages au niveau de la zone ouest d'Alger reprendront leur cours normal de manière graduelle avant que la situation ne sera cernée vers 17h00, a ajouté M. Aktouche.

## SONATRACH: Installation d'un groupe de travail pour examiner les revendications des travailleurs titulaires de diplômes Bac+3

La société nationale des hydrocarbures Sonatrach a installé un groupe de travail pour examiner les revendications de ses salariés titulaires de diplômes d'étude universitaire Bac+3 ans, a indiqué lundi la société dans un communiqué.

«Dans le cadre des concertations périodiques, autour de la situation socioprofessionnelle des travailleurs de Sonatrach, entre la direction générale et le syndicat national, des rencontres ont été tenues au niveau de la Direction corporate ressources humaines, qui se sont soldées par la mise en place d'un groupe de travail mixte (syndicat national/direction générale) pour l'examen, entre autres, du dossier Bac+3», note la même source.

Selon le communiqué, «Sonatrach est convaincu du bien-fondé de revoir la cotation des différents diplômes universitaires Bac+3 ans».

En effet, la direction générale «a pris en charge cette revendication et explore, en concertation avec le partenaire social, toutes les solutions permettant de répondre favorablement à cette préoccupation».

«La direction générale et le syndicat national ne ménagent aucun effort pour apporter définitivement et dans les meilleurs délais une solution équitable à ce dossier», est-il indiqué dans le communiqué.

## PUTRÉFACTION DE LA VIANDE DU MOUTON DE L'AÏD: La FAC appelle le ministère de l'Agriculture à communiquer les résultats des enquêtes et analyses

La Fédération algérienne des consommateurs (FAC) a appelé le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghî à communiquer à l'opinion publique les résultats des enquêtes et analyses effectuées l'année dernière sur les viandes des moutons de l'Aïd.

Ces deux dernières années, la viande ovine de l'Aïd El Adha de milliers de foyers algériens s'est putréfiée après l'abattage, a rappelé la fédération.

La FAC a présenté, au nom de son président, Zaki Hariz une série de recommandations aux pouvoirs publics, éleveurs et consommateurs pour éviter le scénario de l'an dernier.

La fédération a appelé le ministère à intensifier le contrôle vétérinaire en collaboration avec les vétérinaires privés, encadrer les éleveurs -en interdisant la vente libre des médicaments vétérinaires et les aliments composés pour animaux- et imposer l'hygiène dans les espaces d'élevage ou de vente du bétail.

Elle a également insisté sur l'impératif de faire analyser l'eau et les aliments de bétail, en exigeant aux éleveurs de remettre un bon d'achat au consommateur, en cas de putréfaction de la viande. Pour ce qui est des éleveurs, la fédération a mis l'accent sur la nécessité de respecter les instructions et orientations des médecins vétérinaires, insistant sur l'impératif de donner des fourrages naturels au bétail.

La FAC a, enfin, appelé les consommateurs à éviter d'acquiescer le mouton de l'Aïd auprès des médiateurs et réclamer au vendeur un bon d'achat pour d'éventuelles poursuites en cas de putréfaction de la viande.

## IMPORTATIONS

# Hausse de la facture des importations alimentaires au 1<sup>er</sup> semestre 2018

La facture d'importation des produits alimentaires a connu une légère hausse au premier semestre 2018, tirée essentiellement par l'augmentation des importations des céréales et du lait, a appris l'APS auprès des Douanes.

La facture d'importation du Groupe des produits alimentaires a atteint 4,59 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et fin juin 2018 contre 4,43 mds usd durant la même période de 2017, soit une hausse de 153 millions de dollars (+3,45%), détaille le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes.

Sur les 4,59 mds usd d'importations alimentaires globales, les six principaux produits alimentaires (céréales, laits, sucre et sucreries, café et thé, légumes secs et viandes) ont été importés pour 3,335 mds usd au 1<sup>er</sup> semestre de 2018 contre 3,330 mds usd sur la même période de 2017, en hausse de 0,15%.

Ainsi, la facture des céréales, semoule et farine, représentant plus de 36% des importations alimentaires de l'Algérie, a grimpé à 1,67 mds usd contre 1,47 mds usd, soit une augmentation de près de 207 millions de dollars, en augmentation de 14,07% entre les deux périodes de comparaison.

Les importations en lait et matières premières des produits laitiers ont également enregistré une hausse en s'établissant à 785,5 millions usd contre 763,52 millions usd, en hausse de près de 22 millions usd (+2,9%).

En revanche, les importations pour le reste des produits alimentaires essentiels ont enregistré des baisses.

Ainsi, la facture d'importation du sucre et sucreries a diminué à 438,94 millions usd contre 585,14 millions usd, en baisse de 146,2 millions usd (-25%).

Quant aux importations des viandes, elles ont reculé en s'établissant à 106,4 millions usd contre 140,03 millions usd, en baisse de 33,6 millions usd (-24,02%).

Pour les légumes secs, ils ont baissé à 147,41 millions usd contre 167,44 millions usd (-12%).

De même, les importations du café et thé ont enregistré une baisse à 179,93



millions usd contre 203,96 millions usd (-11,8%). En dehors de ces six (6) principaux produits, le reste du Groupe des produits alimentaires a été importé pour 1,25 mds usd de janvier à fin juin 2018 contre 1,1 mds usd de janvier à fin juin 2017 (+13,4%).

Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont augmenté à 447,02 millions usd sur les six premiers mois de 2018 contre 434,82 millions usd sur la même période de 2017 (+2,8%).

Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire s'est chiffrée à 5,037 mds usd au 1<sup>er</sup> semestre 2018 contre 4,871 mds usd au premier semestre 2017, en hausse de 3,41%.

### Les importations des médicaments en nette hausse

Par ailleurs, la facture d'importation des médicaments a nettement augmenté en se chiffrant à 1,09 mds usd sur les six premiers mois 2018 contre 883,52 millions usd à la même période de 2017, en hausse de plus de 208,48

millions usd (+23,7%). Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires, avaient été mis en place en janvier 2018 dans le but de réduire le déficit commercial et de promouvoir la production nationale.

Il avait ainsi été décidé de la suspension provisoire d'importation de plus de 800 produits et l'instauration de mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, et ce, à travers l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30% et le relèvement des droits de douane pour des produits alimentaires.

En outre, la Loi de finances complémentaire 2018 a institué un Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) applicable aux opérations d'importation de marchandises, qui est fixé entre 30% et 200%.

Il sera perçu en sus des droits de douane. L'entrée en application du DAPS est prévue pour septembre 2018, a indiqué récemment le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

## EAU:

# Evaluation de la distribution et mesures pour l'Aïd El Adha

L'évaluation du service public de l'eau durant la saison estivale et l'examen des mesures prises en prévision de la fête de l'Aïd El-Adha ont été à l'ordre du jour d'une réunion qui a regroupé lundi dernier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, et plusieurs responsables du secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui a regroupé le ministre avec les directeurs centraux de son département ministériel, les directeurs chargés de l'eau de wilayas et les Directeurs généraux des organismes de gestion (ADE, SEAAAL pour Alger et Tipaza, SEOR pour Oran et SEACO pour Constantine), a passé au peigne fin la qualité du service public de l'eau fourni aux citoyens à travers le territoire national.

Ce qui a permis de relever quelques "insuffisances" et de préconiser des mesures à même d'améliorer davantage l'alimentation en eau potable, note la même source.

S'agissant de la saison estivale, les ressources mobi-

lisées à travers les 80 barrages en exploitation, les onze (11) grandes stations de dessalement d'eau de mer et les milliers de forages répartis sur le territoire national «sont à même de couvrir largement les besoins des usagers», selon le ministère.

La production nationale (toutes ressources confondues), estimée à 9,8 millions de m<sup>3</sup>/j, offre une dotation moyenne de 180 litres/jour/habitant et des fréquences de distribution de 78% de la population au quotidien dont 40% en H24, et de 22% de la population alimentée en 1jour/2 et plus, précise la même source.

A ce propos, il est avancé que les mesures mises en œuvre à la fin de la saison estivale 2017, et visant l'amélioration du service public de l'eau à travers 592 communes ayant enregistré des perturbations plus ou moins importantes, «ont donné leurs fruits».

L'évaluation faite à mi-parcours fait ressortir que sur ces 592 communes, 280 sont déjà passées à une ali-

mentation au quotidien, 87 le seront avant la fin juillet en cours, tandis que les communes restantes, soit 285, verront leur alimentation passer au quotidien progressivement d'ici la fin de l'année 2018, et ce, à l'achèvement des opérations en cours de réalisation.

Les communes où des déficits sont encore enregistrés sont ciblées par des investissements ou des programmes au titre de la loi de finances 2019, fait savoir le ministère.

Concernant la fête l'Aïd El-Adha, les gestionnaires du service public de l'eau ont tenu à assurer que «toutes les mesures ont été prises pour que la fête de l'Aïd se passe dans de bonnes conditions».

Comme chaque année, un dispositif exceptionnel est élaboré et sera mis en œuvre avant cette fête, souligne le communiqué.

Ce dispositif exceptionnel consiste à «garantir la disponibilité de la ressource en eau, à s'assurer du bon fonctionnement des installations hydrauliques, à veiller au

remplissage de tous les réservoirs, à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, à assurer la permanence à tous les niveaux de responsabilité et à renforcer la communication en direction des usagers.» Lors de cette rencontre, le ministre a exigé la mobilisation de tous et à tous les niveaux: «Il appartient à chacun de vous de prendre toutes les mesures pour que nos concitoyens profitent au maximum de leurs vacances et de passer l'Aïd El-Adha dans de meilleures conditions», a-t-il insisté.

Concernant le volet de l'assainissement, les gestionnaires de ce service ont été appelés à effectuer les opérations de surveillance et de curage des réseaux d'assainissement avant la fête de l'Aïd pour éviter toute obstruction, à maintenir en état de fonctionnement les stations de relevage pour permettre l'écoulement des eaux usées, et à maintenir les équipes d'intervention en alerte.

## ALGÉRIE - RASD

## Bouhadja a présidé une cérémonie de remise de certificats de formation au profit des membres et fonctionnaires de l'Assemblée nationale sahraouie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a présidé, lundi une cérémonie de remise de certificats de formation au profit des membres et fonctionnaires de l'Assemblée nationale sahraouie et aux cadres des différentes institutions ministérielles de la République arabe sahraouie démocratique ayant participé à la 5e édition de la session de formation encadrée par l'APN durant la période allant du 23 juin au 23 juillet 2018, a indiqué un communiqué de l'Assemblée.

A cette occasion, le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Mouad Bouchareb a réitéré «la position constante de l'Algérie vis-à-vis la question sahraouie juste», affirmant «la solidarité de l'Algérie avec le peuple sahraoui dans son droit à l'autodétermination et la liberté», soulignant, dans ce contexte, «les voies et moyens à même d'apporter soutien à la question sahraouie, la promotion de la coopération et la solidarité dans le cadre de la diplomatie parlementaire à travers la relance de la commission d'amitié parlementaire entre les deux pays».

De son côté, le président de l'Assemblée nationale sahraouie, Khatri Eddouah a exprimé «sa reconnaissance à l'Algérie pour sa position constante dans son soutien à la lutte juste menée par le peuple sahraoui», exprimant «sa considération au président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour ses efforts qu'il n'a eu de cesse de consentir en faveur de la paix à travers le monde».

M. Khatri Eddouah a salué «les relations privilégiées liant les deux pays, mettant en avant «le soutien qu'apporte l'Algérie au peuple sahraoui dans les fora internationaux pour son autodétermination». Le



même responsable a «passé en revue les développements et défis que connaît la question sahraouie aussi bien que les victoires politiques et légales réalisées au niveau de l'UA et des autres régions, tout en réaffirmant la mise en oeuvre des décisions et résolutions de l'ONU sur tous les plans y compris la protection et la défense des droits sahraouis dans les territoires occupés et l'arrêt du pillage des ressources sahraouies par l'occupant marocain».

Selon la même source, le directeur général de la formation,

Boualem Tatah avait indiqué que «cette période de formation d'un mois a permis à la délégation sahraouie d'assister à plus de 58 conférences sur un total de 177 heures sous la supervision des professeurs et spécialistes dans différents domaines et de visiter les différents services de l'APN et du Conseil de la nation». Il a qualifié, par ailleurs, cette formation de «qualitative» pour le suivi continu en faveur des membres et fonctionnaires du Conseil et des cadres de la République arabe sahraouie démocratique.

## ALGÉRIE - BÉNIN

## Djellab s'entretient avec le ministre d'Etat béninois chargé de la planification et du développement sur la promotion des échanges commerciaux

Les moyens de promouvoir les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Bénin ont été, lundi à Alger, au centre des entretiens entre le ministre du Commerce, Saïd Djellab et le ministre d'Etat béninois chargé de la planification et du développement, Abdoulaye Bio Tchane, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a porté sur les moyens de renforcer et de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays, notamment à travers l'exportation des produits agricoles algériens disponibles en quantité et qualité comme c'est le cas dans les filières de l'industrie agroalimentaire, l'industrie de l'électronique et de l'électroménager et le ciment, ajoute la même source.

Les deux responsables ont estimé que l'échange des délégations économiques et l'organisation de rencontres d'affaires entre les opérateurs des deux pays étaient susceptibles de renforcer les chances d'établir des partenariats prometteurs, a précisé la même source.

A cet effet, le ministre béninois a exprimé l'intérêt de son pays de tirer profit de l'expérience algérienne dans divers domaines.

Par ailleurs, les deux parties ont examiné les relations de coopération bilatérale et les moyens de concrétiser les opportunités offertes et de traduire la complémentarité entre les économies des deux pays sur le terrain, conclut le document.

## ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

## Yousfi et l'ambassadeur sud-coréen s'entretiennent sur la coopération industrielle



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youssef Yousfi, a reçu hier à Alger l'ambassadeur de la Corée du Sud, Lee Eun-Yong, avec qui il a passé en revue les relations économiques algéro-sud coréennes notamment dans les domaines de l'industrie et des mines, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont affirmé la volonté des deux pays à développer et à promouvoir davantage la coopération industrielle eu égard des grandes potentialités qu'ils recèlent, note la même source. M. Yousfi a, ainsi, cité quelques secteurs qui peuvent constituer de véritables pistes de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Corée du Sud à l'instar de la sous-traitance automobile, l'industrie électronique et l'industrie chimique. Il a souligné que le secteur minier constituait également un autre domaine de coopération pour lequel l'Algérie souhaite bénéficier de l'expérience sud-coréenne. De son côté, M. Eun-Yong a exprimé l'intérêt des entreprises de son pays pour le marché algérien tout en réaffirmant la volonté à accélérer et approfondir la coopération avec l'Algérie dans divers domaines.

La rencontre a aussi été une occasion pour aborder les préparatifs de la tenue, prochainement à Alger, de la 4ème commission mixte économique algéro-sud coréenne, ajoute le communiqué.

APS

## ALGÉRIE - PORTUGAL - CROATIE

## Le ministre du Commerce s'entretient avec les ambassadeurs du Portugal et de Croatie sur les moyens de renforcer le partenariat bilatéral

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a reçu hier les ambassadeurs du Portugal et de Croatie, respectivement Carlos Manuel Folhadela de Macedo Oliveira et Marin Andrijašević, avec lesquels il a examiné les moyens de renforcer les échanges commerciaux et le partenariat bilatéral, a indiqué un communiqué du ministère.

Les entretiens tenus en aparté au siège du ministère ont permis un échange de vues sur les moyens de renforcer les échanges commerciaux de l'Algérie avec le Portugal et la Croatie, et les voies et moyens de consolider le partenariat bilatéral et promouvoir les échanges commerciaux, ajoute le communiqué.

La rencontre a porté éga-

lement sur l'évaluation du partenariat entre l'Algérie, le Portugal et la Croatie en vue de trouver de nouvelles perspectives de coopération, notamment avec la présence de près de 100 entreprises portugaises en Algérie et un volume d'échanges commerciaux de près d'un milliard d'euros, contre près de 230 millions de dollars d'échanges

commerciaux avec la Croatie, a-t-on précisé.

M. Djellab a exprimé l'intérêt de son secteur de tirer profit de l'expérience du Portugal et de la Croatie dans les domaines qui intéressent l'Algérie, notamment l'exportation des produits agricoles algériens disponibles en quantité et en qualité vers l'Europe via le Portugal et la Croatie.

## ALGÉRIE-FRANCE :

## Les informations sur l'impossibilité d'obtenir de rendez-vous de demande de visa erronées

Les informations faisant état d'une supposée «impossibilité d'obtenir un rendez-vous de demande de visas avant juillet 2019» sont «erronées», a indiqué hier l'ambassade de France à Alger dans un communiqué.

«Des informations erronées ont été publiées au sujet des procédures de prise de rendez-vous pour les demandes de visa pour la France auprès du prestataire VFS Global», a ajouté la même source, confirmant qu'il n'y a aucun gel des demandes de rendez-vous pour l'année à venir»

concernant les demandes de visa auprès de ce prestataire.

La même source précise que chaque jour, entre 1.000 et 1.500 créneaux de rendez-vous étaient ouverts par le Consulat général de France, ajoutant que sur une période de deux mois, entre 60.000 et 90.000 rendez-vous sont proposés au public.

L'accès à des créneaux disponibles est cependant «difficile» en raison «d'un niveau élevé de la demande et de l'intervention trop fréquente d'intermédiaires indésirables qui préem-

pent les rendez-vous disponibles pour ensuite les revendre», a expliqué la même source.

Le Consulat général de France et VFS Global travaillent à «des solutions techniques visant à écarter ces derniers» et invitent les particuliers à «ne pas faire appel à leur service», a recommandé la même source.

L'ambassade a rappelé que la prise de rendez-vous s'effectue sur le site [www.France-visas.gouv.fr](http://www.France-visas.gouv.fr) sur lequel doit également être saisie la demande en ligne.

## GHARDAIA : Reconversion au gaz naturel du réseau de distribution de Guerrara

Une opération de reconversion de l'actuel réseau de distribution de gaz propane de la ville de Guerrara (120 km à l'est de Ghardaïa) en réseau de distribution de gaz naturel, a été lancée avec un investissement de 94 millions DA, a-t-on appris hier de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC, filiale de Sonelgaz).

Elle permet, outre de reconvertir, moderniser et renforcer le réseau existant de 17 km en un réseau performant répondant aux normes universelles de sécurité pour la distribution du gaz naturel, de remplacer les détendeurs et de procéder à l'alésage et aux changements de becs, précise la SDC dans un communiqué.

L'opération de reconversion des infrastructures nécessaires à l'introduction du gaz naturel dans la ville de Guerrara a débuté lundi et vise à améliorer le confort de vie de la population en utilisant le gaz naturel comme ressource thermique au lieu du gaz propane coûteux, souligne le même document.

Ce modèle énergétique, moins coûteux et indépendant de la contrainte du transport routier, comparativement au gaz propane, permet aux 8.730 ménages de la région de Guerrara de s'équiper en appareils (cuisinières, fours, chauffe-eau, chauffages) fonctionnant au gaz naturel.

Plus de 50 km de réseau de transport de gaz de haute pression (70 bars) et plus de 17 km de basse pression (04 bars) ainsi qu'un poste de détente de distribution publique de gaz d'une capacité de 15.000 m<sup>3</sup>/h, ont été réalisés pour permettre à la population de Guerrara un raccordement sécurisé au gaz naturel, a-t-on ajouté.

Ce nouveau réseau de gaz naturel permet aussi d'accroître les capacités de raccordement des abonnés, de réduire les risques d'accidents, notamment par les navettes de transports de gaz propane sur la route, et d'impulser une dynamique à l'investissement dans la région et au développement local.

## KHENCHELA : Ouverture «prochaine» d'un nouveau marché de proximité

Un marché de proximité de fruits et de légumes sera «prochainement» ouvert à Khenchela, a-t-on appris lundi auprès du directeur local du Commerce, Djamel Hamzaoui.

Ce responsable a, dans une déclaration à l'APS, indiqué que ce marché, le troisième du genre dans la ville de Khenchela, va permettre, d'une part, de résorber le commerce informel, et d'autre part, de faciliter les achats pour les citoyens et de renflouer les caisses de la commune.

Implanté à l'entrée de la ville de Khenchela, ce marché de proximité viendra s'ajouter aux deux autres déjà existants au chef lieu de wilaya, sur les routes de Babar et El Izar et qui disposent de plus de 110 carrés, a-t-il ajouté.

Après avoir évoqué les efforts locaux pour la résorption du commerce parallèle, M. Hamzaoui a indiqué que ce nouveau marché a été doté de toutes les commodités nécessaires pour permettre une meilleure commercialisation des produits agricoles au profit du consommateur.

Ce responsable a également fait savoir que plus de 30 jeunes activant auparavant dans le secteur informel, allaient bénéficier de carres de ce marché.

## TOURISME

# Tlemcen est une wilaya touristique de dimension internationale par excellence

Le ministre du tourisme et de l'artisanat Abdelkader Benmessaoud, a estimé, lundi, que Tlemcen est une wilaya touristique de dimension internationale par excellence grâce aux réalisations dont elle a bénéficié.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail à Tlemcen, le ministre a ajouté que cette wilaya a acquis cette dimension grâce à ses réalisations, dont la récente ouverture, en ce début de saison estivale, de 7 hôtels en plus de ses monuments et sites archéologiques, historiques et religieux qui reflètent la profondeur historique de l'Algérie.

Abdelkader Benmessaoud a souligné que l'actuelle saison estivale se distingue la dynamique marquant le secteur à la faveur de la mise en œuvre des orientations du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et de son programme visant à impulser un élan nouveau au secteur.

Dans ce contexte, il a fait état des travaux de réhabilitation des infrastructures existantes et du lancement d'autres projets.

Les deux stations thermales de Hammam Boughrara et Chigueur, faisant l'objet de travaux de réhabilitation, seront prêtes dans un an.

Il s'agit de grands investissements initiés par l'Etat pour relancer le tourisme thermal «a-t-il précisé.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'impliquer les agences de tourisme dans la stratégie de réhabilitation du tourisme, à travers l'initiative et la mise en place d'un programme d'attrait des touristes dans le cadre de la



promotion du tourisme national. Lors de cette visite, le ministre a inspecté le camp d'été de l'entreprise NAFTA à la plage Tafssout, dans la commune de Honaïne.

Il a donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du bain traditionnel de Hammam Boughrara pour un montant de 550 millions DA et ceux de la reprise des travaux d'aménagement de la salle de conférences de l'hôtel les Zianides, relevant de l'entreprise de gestion touristique (EGTT)

pour un coût de 100 millions DA. Le ministre a pris connaissance d'une étude de réhabilitation de la station thermale de Chigueur, dans la commune de Hammam Boughrara comme il a inspecté les travaux de réhabilitation de l'hôtel Tafna «de Maghnia pour un investissement de 886 millions DA.

Enfin, le ministre a inspecté les conditions de déroulement de la saison estivale au niveau de la plage de Marsat Ben M'hidi.

## ORAN :

# Réception de 34 établissements scolaires à la prochaine rentrée

Au total 34 établissements scolaires des trois paliers seront réceptionnés et ouverts dès la prochaine rentrée scolaire dans la wilaya d'Oran, a indiqué le wali, Mouloud Chérif, lors d'une cérémonie en l'honneur des lauréats des examens de fin d'année scolaire (fin du cycle primaire, BEM et baccalauréat). Le wali a souligné que le secteur de l'éducation sera renforcé par 34 établissements scolaires permettant d'améliorer la scolarisation à travers la wilaya surtout les nouvelles cités d'habitation. Il s'agit de 24 groupes



scolaires et le restant répartis entre CEM et lycées devant contribuer à alléger la pression sur les classes d'établissements surchargés et utilisées en double

vacation, a-t-on appris des responsables de la direction de l'éducation. Ce secteur dispose à Oran de 539 groupes scolaires, 169 CEM et de 81 lycées. Cette cérémonie, organisée lundi soir, a permis d'honorer 91 élèves lauréats des examens de fin d'année des trois paliers dont 43 dans le cycle primaire, 29 et 19 dans les cycles moyen et secondaire respectivement. Pour rappel, le taux de réussite dans les examens de fin du cycle primaire a atteint dans la wilaya d'Oran 86,16 %, au BEM 58,24 % et au Baccalauréat 58,10 %.

## AIN TEMOUCHENT :

# Prochaine attribution de 133 logements publics locatifs à Chabat L'ham

Quelque 133 logements publics locatifs (LPL) seront attribués dans la commune de Chabat L'ham (Ain Témouchent) avant la fin du mois d'août prochain, a-t-on appris dimanche du chef de la daïra d'El Malah.

Mohammed Ezzine a souligné que la liste des bénéficiaires de ces logements a été affichée et diffusée à grande échelle à Chabat L'ham pour permettre, en toute transparence, aux habitants de la localité de connaître les noms des bénéficiaires.

La commission de daïra chargée de l'étude des dossiers s'est penchée sur 1.356 demandes déposées entre 1985 et 2011 avant d'établir la liste des bénéficiaires de ce quota selon la priorité.



Par ailleurs, la commune de Chabat L'ham bénéficiera d'un autre quota de 130 logements LPL. Les bénéficiaires seront connus avant la fin de l'année

en cours, a-t-il annoncé. Le wali d'Ain Témouchent, Labiba Ouinez, a déclaré, lors d'une session de l'APW, tenue en juillet en cours, que la wilaya recense actuellement 1.200 LPL prêts à être attribués prochainement dans plusieurs communes.

La même responsable a précisé que «les comités de daïra ont achevé la confection des listes des bénéficiaires de ce quota d'habitation», selon les critères fixés par la loi en vigueur.

En juin dernier, 88 familles de la commune Emir Abdelkader et 24 autres d'Oued Bergueue ont reçu les clés de leurs logements au titre du programme d'habitat public locatif, rappelle-t-on.

## 56<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA POLICE: Remise des grades à 930 fonctionnaires de Police de la sûreté d'Alger

Une cérémonie de remise des grades à 930 officiers et agents de Police ayant bénéficié de promotions dans le corps de la sûreté nationale et relevant des différents services de sûreté de wilaya d'Alger a été organisée, lundi, au siège du Groupement de réserve et d'intervention (GRI) à Kouba (Alger) à l'occasion de la célébration du 56<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la Police algérienne.

«Les services de sûreté de wilaya d'Alger ont obtenu une part considérable de promotions qui sont passées de 296 promotions en juillet 2017 à 930 en juillet 2018 soit avec une augmentation de 634 promotions», a indiqué, à cette occasion, le Chef de la Sûreté de la wilaya d'Alger, le Contrôleur de police Mohamed Bettache dans son allocution d'ouverture, soulignant que ces promotions «font l'objet d'examens et d'études rationnelles répondant aux critères de compétence, d'ancienneté, de niveau d'études et de durée du service au sud».

«Ces importantes promotions témoignent de toute l'attention accordée par le Commandement de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) aux ressources humaines de la sûreté de wilaya d'Alger comme outil fiable en matière d'exécution de directives et de services à travers le secteur de responsabilité en vue de renforcer le sentiment de sécurité pour le citoyen», a-t-il précisé.

Déroulée en présence d'autorités de wilaya, de représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile, la cérémonie de célébration de cet anniversaire a vu la promotion de 7 commissaires au grade de commissaires divisionnaires, 17 commissaires de police au grade de commissaires principaux et 13 officiers au grade de commissaire, outre 4 inspecteurs principaux au grade de lieutenant. Par ailleurs, 150 inspecteurs de police ont



été promu au grade d'inspecteur principal, 93 brigadiers chefs au grade d'inspecteur de police et 260 brigadiers au grade de brigadiers chefs ainsi que 386 agents de police au grade de brigadiers. Dans un message lu en son nom par le chef du bureau Formation à la DGSN, le commissaire divisionnaire Nachida Oudinale, le Directeur général de la sûreté nationale, le Colonel Mustapha El-Habiri a mis en avant les résultats positifs réalisés sur le terrain et les efforts déployés par les éléments de la sûreté nationale en matière de lutte contre la criminalité

«afin de garantir la sécurité et la sérénité pour les citoyens et protéger leurs biens notamment en cette conjoncture marquée par des menaces croissantes et des défis qui nécessitent la mobilisation de tous». Ces promotions s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt accru accordé par la DGSN aux ressources humaines et à la carrière des employés de la Police afin de promouvoir leur performances pour garantir la sécurité du citoyen et de ses biens, a-t-il ajouté. A cette occasion, nombre de retraités du corps de police ont été distingués.

## SKIKDA : Plus d'un million d'estivants en une semaine sur les plages

Plus d'un million d'estivants se sont rendus «au cours de la semaine passée», aux 23 plages surveillées de la partie occidentale de la wilaya et de la ville de Skikda, apprend-on lundi des services de la Protection civile.

Les services de la protection civile ont dénombré depuis le 15 juillet 1.670.000 estivants sur les plages de la wilaya, selon la même source qui relève que ce chiffre enregistré en une semaine est «énorme» comparativement au nombre d'estivants accueillis par la wilaya depuis le 1<sup>er</sup> juin, date d'ouverture de la saison estivale et estimé à 3.472.000 visiteurs.

La majorité de ces flux s'est concentrée sur les

plages des localités occidentales de la wilaya dont plage Ain Oum Laksab, Taleza, Ain Doula, «des jeunes filles», Ben Zouit, Larbi Ben M'hidi, Stora et Filfila, précise la même source qui note que la plage de Filfila a atteint durant cette période le stade saturation au point de ne plus trouver un endroit pour les parasols aux derniers arrivés, dans l'après-midi.

Les sapeurs-pompiers ont secouru, au cours de la semaine passée, 153 personnes et 95 autres ont été évacués vers les établissements hospitaliers.

La majorité de ces victimes n'ont pas respecté les drapeaux rouge et orange durant cette période marquée par une mer peu agi-

tée à agitée, ajoute encore la même source. Cette affluente a été expliquée par les estivants rencontrés sur la plage de Ben M'hidi par les températures élevées ayant prévalu durant cette dernière semaine dans les wilayas de l'Est dépassant les 38 degrés Celsius à Constantine, Guelma, Khenchela, Sétif et Bordj Bou Arreridj. Un dense trafic automobile a été relevé durant cette période notamment en fin de semaine particulièrement à l'entrée de la commune de Kerkra à cause surtout du stationnement anarchique et du commerce informel sur les bordures des routes, ont indiqué les divers services de sécurité. Des encombrements ont été aussi signalés

aux entrées des plages de Ben M'hidi et Stora constituant une source d'irritation pour les automobilistes souvent accompagnées de leurs enfants.

L'autoroute Est-ouest a enregistré à la même période une certaine lenteur dans le trafic notamment le matin et en fin d'après-midi notamment au niveau de la déviation d'El Ghedir, est-il indiqué.

Originaire de Khenchela, Abdallah Bendjoudi, a estimé que Skikda compte «un nombre des plus belles plages d'Afrique» mais a regretté «l'absence des structures de services notamment les douches, les toilettes publiques et les restaurants sur les plages de Larbi Ben M'hidi et Filfila».

## OUARGLA: Plus de 1.900 palmiers détruits par les flammes au premier semestre 2018



Pas moins de 1.953 palmiers ont été détruits par les incendies durant le premier semestre de 2018 à travers les palmeraies de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Ces dégâts ont été enregistrés suite aux 239 incendies déclarés à travers les palmeraies et jardins, souvent mal entretenus, dans différentes communes de la wilaya, et dus à la hausse des températures, à la négligence des agriculteurs, mais aussi à l'action humaine délibérée, a-t-on précisé à la cellule de communication de la Protection civile d'Ouargla.

Les palmeraies de la wilaya subissent chaque année des pertes considérables du fait des incendies, sachant qu'elles avaient subi l'an dernier 510 incendies ayant ravagé 4.174 palmiers, a-t-on rappelé.

Le plus grand nombre de ces incendies ont été signalés dans les communes d'Ouargla (160 incendies), Sidi-Khouiled (105), Touggourt (90), ainsi qu'à N'goussa, Hassi-Messaoud, Taibet, El-Hedjira, Témacine, Mégarine et El-Borma, selon la même source.

Des campagnes de sensibilisation sur la contribution des agriculteurs et les propriétaires de palmeraies ainsi que des citoyens à la prévention des risques d'incendies de palmeraies sont intensifiées actuellement.

Dans leur bilan d'activités du premier semestre, les services de la Protection civile ont également effectué 7.246 interventions, dont 239 liées à la lutte contre les incendies de palmeraies et 293 interventions dans des accidents de la route ayant fait 13 morts et 430 blessés.

## TIZI-OUZOU : Un mort et un blessé dans le dérapage d'un camion à Ait Boumahdi



Un homme est mort et un autre a été blessé lundi dans le dérapage d'un camion survenu dans la commune d'Ait Boumahdi (daira de Ouacifs) à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier de la Protection civile.

Ce drame routier s'est produit vers 16h30 à hauteur du village Timeghras.

Le camion qui a dérapé, s'est renversé dans un ravin, faisant une chute d'une quinzaine de mètres, a indiqué à L'APS le chargé de communication, le Capitaine Kamel Bouchakour.

Les éléments de l'unité de Protection civile de Ouacifs sont intervenus pour évacuer le corps de la victime (40 ans) et le blessé âgé de 28 ans vers l'établissement public de santé de proximité de cette même localité, a-t-on ajouté de même source.

APS

## BISKRA : Plus de 2400 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse

Plus de 2400 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse à Biskra, a annoncé lundi la direction locale des Services agricoles (DSA).

«Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de prévention et de lutte contre la fièvre aphteuse», a indiqué à l'APS l'inspectrice vétérinaire de la DSA, Lamia Benboudriou, soulignant «qu'aucun cas suspect ou

avéré de cette maladie n'a été signalé».

Une équipe de vétérinaires se charge du contrôle sanitaire des animaux, alliant sortie sur le terrain et surveillance des mouvements du cheptel à travers la wilaya afin de dépister toute maladie devant être signalée, a-t-elle ajouté.

Concernant l'effet des fortes chaleurs enregistrées ces derniers jours

sur le patrimoine animalier, cette inspectrice a révélé que celles-ci n'avaient aucun impact sur le cheptel mettant en avant le professionnalisme et le savoir faire des éleveurs de la région face à ce genre de situations climatiques. La DSA de Biskra recense plus de 5.000 têtes bovines réparties essentiellement dans les régions de Loutaia, El Doussen et Sidi Okba.

## CANADA:

## La police identifie l'auteur de la fusillade de Toronto

La police de Toronto a annoncé lundi avoir identifié l'homme de 29 ans qui a tué deux personnes dimanche soir lors d'une fusillade, avant d'être lui-même tué dans un échange de tirs avec la police.

Il s'agit d'un résident de Toronto, selon le chef de la police, d'après qui il est trop tôt pour s'avancer sur les motivations de l'homme, qui a utilisé une arme de poing.

Mais selon sa famille, il souffrait depuis son enfance de «sérieux problèmes mentaux» qu'il n'a jamais pu surmonter même s'il a pris des médicaments et suivi des thérapies.

«Nous sommes totalement dévastés par le fait que notre fils ait été responsable de cette violence insensée et de ces pertes de vie», a dit sa famille dans une lettre adressée à la chaîne publique CBC.

## Canada: Un homme qui a tenté de poignarder un soldat au Parlement arrêté

La police canadienne a arrêté lundi un homme qui tentait de poignarder un soldat posté devant le Parlement fédéral d'Ottawa, a annoncé le ministre canadien de la Défense.

«Grâce à la réaction rapide de nos soldats, de la GRC (police fédérale) et du Service de protection parlementaire, la menace potentielle a été identifiée et neutralisée», a indiqué le ministre, notant que «personne n'a été blessé au cours de l'incident». Armé d'un couteau, l'homme a été arrêté à 10H15 (14H15 GMT) devant le Parlement, au moment de la relève de la garde, a précisé le ministre, cité par l'AFP.

La police d'Ottawa a ouvert une enquête, a ajouté le ministre de la Défense, «et tout autre commentaire en ce moment serait inapproprié». En octobre 2014, un jeune Canadien, en rupture avec la société, avait assassiné un soldat aux abords du Parlement d'Ottawa, avant d'être abattu au cœur de l'enceinte fédérale.

## TUNISIE:

## Un incendie ravage une grande menuiserie dans la zone industrielle de Jebel Oust

Un grand incendie qui s'est déclaré lundi a complètement ravagé une grande menuiserie dans la zone industrielle de Jebel Oust dans le gouvernorat de Zaghouan, rapporte l'agence TAP, citant le directeur régional de la protection civile, le colonel Salem Youssefi. «Toutes les unités de protection civile de Zaghouan, aidées par des unités venues du gouvernorat de Tunis ont été dépêchées sur les lieux de l'incendie pour circonscrire les feux et ont réussi à les empêcher de s'étendre à un café mitoyen», a indiqué cette source. Il a déclaré que les feux n'ont pas été totalement maîtrisés et que les causes en sont inconnues, précisant que la menuiserie couvre une superficie de 1000 mètres carrés et emploie 150 ouvriers.

## INCENDIES EN GRÈCE:

## Au moins 50 morts, dont 26 dans la cour d'une villa

Le bilan des violents incendies qui ravagent les alentours d'Athènes est subitement monté hier à 50 morts après la découverte des corps de 26 personnes dans la cour d'une villa à Mati, dans l'est de l'Attique.

Selon un bilan encore provisoire, au moins 172 autres personnes ont été blessées, dont 11 grièvement.

Le feu s'est calmé dans cette zone, ont indiqué les pompiers, mais un front progressait toujours à Kineta, à une cinquantaine de km à l'ouest de la capitale.

Autour de la capitale, la plupart des victimes ont été piégées dans les environs de Mati, une localité balnéaire à une quarantaine de km à l'est d'Athènes, dont les maisons sont souvent entourées de hauts pins.

Elles sont mortes «à leur domicile ou dans leurs voitures», a indiqué le porte-parole du gouvernement grec, Dimitris Tzanakopoulos.

Au moins quatre personnes ont également été retrouvées mortes en mer, où elles avaient tenté de trouver refuge quand les flammes ont poussé les résidents paniqués sur les plages.

Le ministre de l'Intérieur Panos Skourletis a indiqué à la télévision publique ERT que les autorités «cherchent encore s'il y a d'autres disparus».

«Enfer de Dante», titrait mardi le journal Ta Nea (opposition centriste), «L'Attique en cendres», résumait le quotidien de centre-gauche Ethnos.

Neuf patrouilleurs côtiers, deux bâtiments militaires et des dizaines de bateaux privés assistés d'hélicoptères de l'armée ont été mobilisés toute la nuit pour évacuer vers le port de Rafina, proche de Mati, les résidents et touristes ayant fui les flammes sur les plages et en mer.

Les premiers rescapés étaient transférés vers des hôtels et des camps militaires, tandis que de nombreux proches inquiets affluaient à Rafina.

La Grèce a activé le mécanisme européen de protection civile pour obtenir de l'aide de ses partenaires. Le porte-parole



a aussi mentionné qu'il y avait eu «15 départs de feu simultanés sur trois fronts différents en Attique», ce qui a conduit la Grèce à demander des drones aux États-Unis «pour observer et détecter toute activité suspecte».

Au vu de la situation, la présidence de la République a annulé la réception annuelle prévue mardi pour commémorer le rétablissement de la démocratie en Grèce en juillet 1974.

Le Premier ministre Alexis Tsipras est pour sa part rentré précipitamment d'un déplacement en Bosnie pour suivre les opérations.

Selon lui, «plus de 600 pompiers» étaient sur les trois fronts des incendies, attisés par des vents soufflant jusqu'à plus de 100 km/h.

Les incendies ont pris alors qu'une vague de chaleur s'abattait sur le pays, avec des températures grimpaient jusqu'à 40 degrés Celsius.

Selon les services météo, les conditions doivent rester difficiles mardi,

quoique les températures en Attique soient récurrentes en baisse, avec des averses.

Les incendies de forêt et de maquis sont récurrents en Grèce l'été.

Les derniers feux les plus dévastateurs avaient tué en 2007 dans le Péloponnèse et sur l'île d'Évia 77 personnes, ravageant 250.000 hectares de forêts, maquis et cultures.

Le nord de l'Europe, d'Oslo à Riga, est également écrasé depuis plusieurs semaines par la chaleur et la sécheresse qui embrasent forêts et tourbières, brûlent les pâtures, vident les nappes phréatiques et font même baisser le niveau des grands lacs.

La Suède, qui connaît le mois de juillet le plus chaud depuis au moins deux siècles et demi, a dû faire appel à la solidarité européenne pour lutter contre le feu.

Pas moins de 25.000 hectares sont déjà partis en fumée ou continuent de se consumer, soit deux fois la superficie de la ville de Paris.

## FRANCE:

## Plus de 5 tonnes de cannabis saisies en une semaine

Plus de cinq tonnes de cannabis, d'une valeur estimée à 42 millions d'euros à la revente, ont été saisies en une semaine par les Douanes françaises dans le sud-ouest de la France, a indiqué hier le ministre de l'Action et des Comptes publics.

Il s'agit de 5,2 tonnes de cannabis (3,9 tonnes de résine et 1,2 d'herbe) interceptées par les douaniers lors de contrôles de plusieurs véhicules en provenance du Maroc via l'Espagne qui ont procédé à l'interpellation de six individus.

Le sud-ouest de la France (Nouvelle-Aquitaine), placé sur des grandes routes de trafics, est considéré comme une zone importante dans le tran-

sit des produits stupéfiants et plusieurs écrits de presse ont fait état d'une explosion de la consommation de la drogue, notamment de cocaïne.

Par ailleurs, un rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) avait indiqué que le Maroc figure parmi les plus gros producteurs de cannabis au monde, dont la surface cultivable au Maroc en résine de cannabis est estimée à 47.500 hectares.

La production marocaine est principalement destinée aux marchés d'Afrique et d'Europe occidentale.

En France, le cannabis marocain se taille la part du lion (environ 80 %) du cannabis en vente sur le marché

français. Au cours d'une opération menée le 12 juillet dernier, les douaniers français ont contrôlé un camion frigorifique qui abritait une cache aménagée où était dissimulée 1,3 tonne de cannabis et le 16 juillet, un faux démantèlement entre l'Espagne et les Pays-Bas cachait le transport de 512 kg d'herbe de cannabis dissimulés dans des appareils électriques et des meubles.

Le 17 juillet, un chien renifleur a permis aux douaniers de Narbonne de saisir 1,6 tonne de résine et 474 kg d'herbe, dissimulés au milieu d'un chargement de caisses en plastique lors du contrôle d'un poids lourd sur l'autoroute, alors que le lendemain, une course-poursuite sur une

autoroute entre un utilitaire et les douaniers a abouti à l'interception de 497 kg de cannabis. Pourchassant le 19 juillet un trafiquant au volant d'une grosse cylindrée, les douaniers de Perpignan ont intercepté 780 kg de résine de cannabis. Selon le ministère, au total, près de 100 tonnes de stupéfiants, dont 64,7 tonnes de cannabis, ont été interceptées l'an passé, à la fois en France, en haute mer et à l'étranger grâce aux renseignements des douaniers français.

Il avait annoncé au début de l'année que les douaniers ont saisi en 2017 plus de 9 tonnes de cocaïne interceptées en France et en haute mer.

## VIETNAM:

## Les inondations font 27 morts et sept disparus

Les averses, inondations et glissements de terrain causés par le typhon Son Tinh ont fait 27 morts, sept disparus et 26 blessés dans le centre et le nord du Vietnam, a annoncé hier matin le Comité central de prévention et de contrôle des catastrophes naturelles dans un nouveau bilan. Un précédent bilan a fait état de 19 morts. Ces catastrophes ont également

détruit 243 maisons et en ont inondé plus de 6.900, tuant 6.500 bovins et près de 115.000 volailles.

Elles ont aussi détruit 6.200 hectares de bassins d'aquaculture et inondé 81.000 hectares de rizières dans les deux régions, a précisé le Comité.

Selon le Centre national de la prévision hydro-météorologique du Vietnam,

en raison d'une dépression tropicale, les régions du nord connaîtront de fortes pluies et des vents violents mardi et mercredi.

Des inondations et glissements de terrain pourraient se produire dans certaines provinces montagneuses du nord du pays.

## RUSSIE:

**6 surveillants d'un camp arrêtés après une vidéo de torture d'un détenu**

Six surveillants d'un camp pénitentiaire en Russie ont été arrêtés pour «abus de pouvoir» et «violences» après la diffusion par des médias indépendants d'une vidéo de torture d'un détenu dans ce camp, a annoncé lundi le Comité d'enquête russe.

Vendredi dernier, le journal d'opposition *Novaïa gazeta* a publié sur son site une vidéo montrant plus d'une dizaine de surveillants du camp pénitentiaire numéro 1 de la région de Iaroslavl (environ 250 km au nord-est de Moscou) en train de porter des coups violents à un détenu, menotté et allongé sur une table, qui pousse des cris déchirants.

La vidéo a provoqué une onde de choc et un tollé en Russie.

«Les enquêteurs ont identifié tous les surveillants du camp pénitentiaire qui ont participé au passage à tabac du détenu», a assuré dans un communiqué le Comité d'enquête, chargé des principales investigations dans le pays.

«A ce jour, six personnes ont été arrêtées», a-t-il précisé, en soulignant que des mesures visant à arrêter les autres suspects étaient en cours.

«Une enquête pour abus de pouvoir et violences a été ouverte», selon le Comité d'enquête, qui entend aussi vérifier les agissements du directeur



de la prison et de responsables pénitentiaires régionaux. Selon les enquêteurs, «un groupe de surveillants du camp pénitentiaire numéro 1, situé à Iaroslavl, a recouru à des violences à l'égard d'un détenu, en agissant inten-

tionnellement et en abusant de leur pouvoir», indique le communiqué.

Ils ont notamment «infligé de multiples coups de pieds, de poings et d'objets non-identifiés à cet homme», ajoute-t-il.

**AUSTRALIE/MIGRANTS: Plus de 600 passeurs arrêtés**

Plus de 600 passeurs ont été arrêtés dans six pays depuis que l'Australie a commencé à mettre en œuvre il y a près de six ans une politique d'immigration draconienne et plus de trente bateaux de clandestins ont été refoulés, a annoncé mardi le ministre de l'Immigration, Peter Dutton.

Le ministre a affirmé que «l'Opération frontières souveraines» controversée avait permis de sauver des vies.

«Il n'y a pas eu un seul mort en mer sous ma responsabilité», a-t-il noté.

La politique menée par les conservateurs après leur arrivée au pouvoir en septembre 2013 a eu pour conséquence d'interrompre l'afflux de bateaux de clandestins qui caractérisait le règne des gouvernements travaillistes.

Avant la «politique de tolérance zéro», environ 50.000 demandeurs d'asiles étaient arrivés en cinq ans sur les côtes australiennes à bord de plus de 800 bateaux.

Des centaines d'autres migrants, dont de nombreux venaient d'Afghanistan, du Sri Lanka et du Moyen-Orient, ont péri en mer.

«Les passeurs sont un fléau maléfique qui recherche des hommes, des femmes et des enfants innocents pour leur soustraire de l'argent», a ajouté M. Dutton. «Ils se fichent s'ils parviennent à gagner les terres australiennes ou se retrouvent au fond de la mer».

«En six ans, 600 personnes ont été arrêtées, des tentatives de faire entrer en Australie 2.500 personnes ont été déjouées et 33 bateaux ont été refoulés», a-t-il précisé.

Le ministre a remercié les gouvernements indonésien, sri-lankais et malaisien pour leur aide et leur «participation à l'arrestation des passeurs de ce commerce maléfique».

Il n'a pas précisé les autres pays impliqués.

**Australie: Une femme attaquée par des dingos en meute**

Une quinquagénaire a été grièvement blessée par des dingos dans le désert australien, dans une attaque très rare de la part de ces chiens sauvages.

Deb Rundle, employée d'une mine dans la région de Pilbara, dans l'Etat d'Australie-Occidentale, était en pause déjeuner la semaine dernière quand elle a été attaquée par trois dingos.

Mme Rundle, qui aura besoin de chirurgie reconstructive, a raconté qu'elle avait hurlé pendant 10 minutes avant que des collègues ne viennent à son secours.

Lynne Craigie, présidente du comté d'East Pilbara, a dit qu'elle n'avait jamais vu une telle attaque dans ce secteur où elle vit depuis 20 ans. «Il est évident que tout animal qui a faim peut être agressif, mais j'ai été étonnée d'apprendre que trois animaux avaient attaqué ainsi en meute», a-t-elle dit à la chaîne ABC.

Les attaques de dingos sont très rares.

En 2012, un Allemand avait été attaqué alors qu'il faisait du camping sur Fraser Island, dans l'Etat du Queensland (ouest).

L'année précédente, une Sud-Coréenne et un enfant de trois ans avaient été mordus sur cette île touristique qui compte une importante population de dingos.

Et en 2001, un enfant de neuf ans avait péri dans une attaque de dingo.

Le dingo descend du loup et est arrivé en Australie il y a au moins 3.500 ans, selon des fossiles retrouvés.

Il est aujourd'hui menacé de disparition: quelque 90% des bêtes appelées dingos et qui vivent dans l'arrière-pays australien ou dans les zones rurales sont en fait issues de croisements avec les chiens, domestiques ou sauvages.

Il est un maillon-clé de l'écosystème: plus grand prédateur terrestre du pays, il chasse chats, renards, ou même chèvres, des animaux apportés par les colons européens et dont il faut contrôler les populations.

Pour préserver la pureté de la race, des élevages ont vu le jour, dont les petits dingos sont ensuite expédiés dans des parcs naturels.

APS

## JAPON:

**La canicule tue 80 personnes en trois semaines**

La canicule qui s'est abattue sur le Japon a tué 80 personnes et conduit quelque 35.000 autres à l'hôpital en trois semaines, selon les données officielles publiées mardi.

La semaine passée, où les températures ont largement excédé 35 degrés à l'ombre en maints endroits, a été la plus meurtrière, avec 65 victimes recensées, selon l'Agence de gestion des incendies et désastres. Quinze morts avaient été déplorés les deux semaines précédentes. Avec entre 35 et près de 40 Celsius à l'ombre et une hygrométrie de plus de 80%, plusieurs villes japonaises affichent une combinaison mortelle, car elle affaiblit les défenses naturelles.

«Nous observons des chaleurs sans précédent en plu-

sieurs régions», a expliqué un responsable de l'Agence de météorologie, Motoaki Takekawa, lors d'une conférence de presse lundi soir. Cette vague de chaleur «est fatale et nous estimons que c'est une catastrophe naturelle», a-t-il ajouté.

La majorité des décès concernent les personnes âgées, mais des enfants figurent aussi parmi les victimes, dont un garçon de six ans qui a succombé à un coup de chaleur après des activités à l'extérieur et alors que la salle de classe n'était pas climatisée. «Des mesures d'urgence sont nécessaires pour protéger les enfants», a déclaré mardi matin le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, lors d'un point de presse régulier.

## BOLIVIE:

**Un non-voyant traverse le désert de sel bolivien en 7 jours**

Un non-voyant a parcouru 140 kilomètres en sept jours dans le Salar de Uyuni, le désert salin le plus grand au monde, en Bolivie, en s'aidant d'un GPS à assistance auditive, a annoncé lundi le gouvernement à La Paz.

«Alban Tessier, professeur français, non-voyant, a terminé lundi sa marche de 140 kilomètres dans le Salar de Uyuni (...) pour démontrer au monde que les limitations physiques ne sont pas des obstacles pour accomplir des exploits», a fait savoir le ministère bolivien de la Culture.

Alban Tessier, 41 ans, originaire de Nantes (ouest de la France), a reçu le

soutien médiatique des autorités boliviennes qui entendaient faire connaître le désert du Salar de Uyuni, une merveille naturelle et l'une des principales attractions touristiques du pays.

L'enseignant non-voyant s'est guidé grâce à un GPS auditif et en tirant derrière un chariot sur roulettes dans lequel il avait emporté le strict nécessaire, suivi par une équipe de soutien à distance.

Le désert de Salar de Uyuni, une des plus grandes réserves au monde de lithium, selon La Paz, couvre une surface de 10.582 km<sup>2</sup> et est situé à 3.650 mètres d'altitude dans le département andin de Potosí. La température y

oscille entre -3 et 20 degrés et l'enseignant a dû y affronter les rigueurs «du vent et du froid», y compris une averse de neige vendredi dernier, qui a affecté ses équipements électroniques, dont le GPS, l'obligeant à recourir à des instruments apportés en double, selon le ministère bolivien. Avant son départ, le gouvernement bolivien avait annoncé qu'Alban Tessier était venu «pour démontrer que les personnes avec des capacités différentes étaient capables de prouesses». L'enseignant souffre de rétinite pigmentaire, une maladie génétique dégénérative de l'œil qui évolue en cécité.

## CHINE:

**Des chercheurs chinois découvrent d'excellentes capacités de mémorisation et d'apprentissage chez les reines des abeilles**

Des chercheurs chinois ont découvert que les reines des abeilles possédaient des capacités de mémorisation et d'apprentissage exceptionnelles, rapportent lundi des médias locaux.

Ken Tan, chercheur du Jardin botanique tropical de Xishuangbanna dépendant de l'Académie des Sciences de Chine, a indiqué que «des différents aliments dont sont nourris les larves d'abeilles conduisaient à des différences dans la méthylation de l'ADN, mécanismes utilisés par les cellules pour contrôler l'expression des gènes, entre les reines et les abeilles ouvrières». «Les reines ne mangent que de la gelée royale, alors que les abeilles ouvrières n'en reçoivent

que les trois premiers jours et se nourrissent ensuite principalement de pollen et de miel», a souligné M. Ken, cité par l'agence Chine nouvelle. Il a utilisé des expériences d'apprentissage olfactif pour tester les reines et les abeilles ouvrières et découvrit que les reines montraient d'excellentes capacités d'apprentissage et de mémorisation. A cinq jours, les reines des abeilles possèdent un niveau de mémorisation et d'apprentissage équivalent à celui des abeilles ouvrières âgées de 20 à 25 jours. L'excellente mémoire des reines des abeilles est étroitement liée à la méthylation de l'ADN. Les résultats de la recherche ont été publiés dans le *Journal of Experimental Biology*.

# FIÈVRE DE L'ADULTE : COMMENT LA SOIGNER ?

*Si vous vous jetez sur un médicament dès que vous vous sentez fiévreux, cet article est fait pour vous ! Simple élévation de température, la fièvre n'est pas une maladie à combattre. Elle est au contraire le signe que votre corps se défend activement contre un agresseur. Lorsqu'elle est mal supportée, Dactissimo vous livre des conseils pour la calmer de façon naturelle.*

La température corporelle normale moyenne est de 37°C (entre 36,5°C et 37,5°C selon les individus). On parle de fièvre légère jusqu'à 38°C, de fièvre modérée entre 38 et 38,5°C et de forte fièvre au-delà.

## Qu'est-ce que la fièvre ?

La fièvre est une élévation de la température (hyperthermie) qui témoigne que votre corps se défend contre un agresseur, comme une infection microbienne par exemple. "L'intensification de l'activité enzymatique et oxydative nécessaire à la destruction de l'ennemi entraîne l'accélération de tous les métabolismes (échanges cellulaires, circulation sanguine, rythme respiratoire)", toutes choses qui sont "productrices de chaleur", explique Christopher Vasey, naturopathe et auteur de "La fièvre, une amie à respecter" aux éditions Jouvence.

## Les causes et symptômes associés à l'état fiévreux

La cause la plus fréquente de fièvre est l'infection microbienne mais il peut aussi s'agir d'un empoisonnement (aliments avariés, champignons toxiques, venin de serpent...), d'allergènes chez les personnes allergiques, ou encore d'une destruction importante de tissus par une blessure ou une opération. Les symptômes qui accompagnent la fièvre sont un mal-être général, des douleurs diffuses dans les membres, un sentiment d'abattement, des frissons, la perte d'appétit et en fin de crise, une sudation abondante ainsi que des urines chargées.

## Etat fébrile : quand faut-il s'inquiéter ?

Les signes que la fièvre est mal supportée sont une température trop élevée (39°C et plus) ou qui dure trop longtemps et qui vous épuise. Vous pouvez également ressentir des douleurs intenses, des spasmes, de forts maux de tête voire vivre un épisode de délire où vos propos deviennent confus. "Il est important de surveiller la fièvre car

le malade peut perdre ses forces. Épuisé, le corps ne peut alors plus se défendre efficacement contre l'agresseur. Il faut donc veiller à ce que la fièvre reste bien supportée et sinon chercher à la faire baisser", poursuit l'auteur.

## Repos et plantes médicinales : des traitements simples contre la fièvre

Si vous avez de la fièvre, le meilleur remède est de vous étendre, de vous reposer et de boire abondamment. Mais retenez que traiter une fièvre pour la supprimer n'est pas préconisé car en faisant cela, vous coupez aussi les réactions défensives mises en place par votre corps et votre système immunitaire. Seule une fièvre trop intense et mal supportée (par exemple qui fait des pics à 40°C ou qui stagne à 39°C) doit être coupée. Dans ce cas, les plantes médicinales fébrifuges (qui font descendre la fièvre) sont recommandées. "Vous pouvez prendre du saule blanc ou de la reine-des-près sous forme de gélules en vente chez les herboristes et en pharmacie. Le dosage conseillé est de 3 à 6 gélules par jour avec de l'eau, jusqu'à ce que la fièvre descende", ajoute Christopher Vasey. N'hésitez pas à demander des conseils à un naturopathe ou à votre pharmacien.

## Hyperthermie et remèdes de grand-mère

L'hydrothérapie (traitement par l'eau) froide, bien dosée, est le meilleur moyen pour faire descendre la fièvre, sans la couper. Le contact de l'eau froide avec le corps fait perdre à ce dernier l'excédent de sa chaleur, ce qui ralentit aussi l'intensité des métabolismes. Les applications les plus courantes sont les enveloppements de certaines parties du corps à l'aide d'un linge humide. Vous pouvez par exemple envelopper vos mollets dans des linges préalablement trempés dans l'eau froide, puis légèrement essorés. Changez le linge après quelques minutes et répétez 3 à 4 fois, 3 fois par jour. Autre recette : les chaussons au vi-



naigre. Cela consiste à envelopper vos pieds dans un linge trempé dans un mélange moitié eau froide, moitié vinaigre. Enfin, vous pouvez aussi entourer votre buste avec un linge humide.

## Médicaments contre la fièvre : attention à l'automédication

Le paracétamol (ne pas dépasser 4 g/j chez l'adulte) est la molécule de référence contre la fièvre et la douleur, mais l'aspirine et l'ibuprofène font aussi baisser la température lorsqu'elle est élevée. Avant de prendre un médicament (inutile d'en prendre en dessous de 38,5°C sans autre symptôme que la fièvre), n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien. Surtout, méfiez-vous de l'automédication, qui peut vous amener à combiner plusieurs médicaments pas forcément

compatibles. Ces interactions médicamenteuses sont connues des professionnels de santé, et ont fait l'objet de signalements par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) à plusieurs reprises. Des risques confirmés dans une enquête du magazine 60 millions de consommateurs, qui montre que certains médicaments contre le rhume vendus sans ordonnance peuvent avoir des effets indésirables sérieux (accidents neurologiques ou cardiovasculaires avec les produits contenant des vasoconstricteurs notamment).

Rappelez-vous, l'état fébrile fatigue, donc pensez à prendre soin de vous en vous accordant du repos et en vous hydratant bien (buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour). Enfin, si vous avez besoin d'un coup de fouet en cas de prise de parole ou de feu, n'hésitez pas à prendre des gélules de saule et de reine-des-près qui s'apparentent à de l'aspirine naturelle.

## Quels médicaments en cas de fièvre chez l'enfant ?

Que donner à bébé quand la fièvre monte ? Pour répondre aux parents, la Haute Autorité de Santé a émis des recommandations datant d'octobre 2016. Elles font le point sur les cas nécessitant la prise de médicaments, les différentes options thérapeutiques en fonction de l'âge de l'enfant ainsi que les cas dans lesquels une consultation s'impose. Avoir un enfant fiévreux est toujours un événement stressant. Mais il est important de ne pas céder à la panique car il suffit le plus souvent d'une prise en charge adaptée pour que tout rentre dans l'ordre.

### Qu'est-ce que la fièvre ?

On parle de fièvre quand la température dépasse 38°C. Il s'agit d'un phénomène naturel de lutte contre les infections. Les bactéries et les virus ont tendance à moins bien se développer lorsque la température est supérieure à 37°C. De même, les globules blancs, défenseurs de l'organisme, se montrent plus efficaces dans un environnement proche de 38°C. Vouloir chasser la fièvre n'est donc pas forcément le meilleur moyen d'aider l'enfant à guérir. Ainsi, lorsque votre chérubin est fiévreux mais ne se sent pas mal, il est inutile de chercher à tout prix à faire baisser sa température. Améliorer son confort peut suffire à

passer le cap. Mais au-delà de 38,5°C, les effets défavorables de la fièvre l'emportent. La fièvre perturbe le bien-être de l'enfant. Parfois, une forte fièvre peut même entraîner chez les petits une crise de convulsions. Ces crises, rares, ne durent que quelques instants mais sont très impressionnantes. L'enfant est, tout d'un coup, secoué de spasmes musculaires généralisés. Dans la très grande majorité des cas, la crise est heureusement sans conséquence, mais dans ce cas il est néanmoins important de consulter immédiatement un médecin.

### Quand faut-il consulter en cas de fièvre ?

**L'ENFANT A MOINS DE 6 MOIS**  
Chez les tout petits (moins de 6 mois), il est nécessaire de consulter en cas de fièvre car il est difficile de juger seul de la gravité de la fièvre chez les nourrissons.

### L'ENFANT A PLUS DE 6 MOIS

Au-delà de 6 mois, si la fièvre est bien supportée et que l'enfant continue à boire à manger et à jouer, vous pouvez commencer à vous en occuper vous-même. Une consultation en urgence n'est nécessaire que si :

La température est très élevée (plus de 40°C) ;  
Son état de santé général se dégrade (refus de

manger, de boire, somnolence, cris plaintifs, peau marbrée, purpura) ;  
Elle s'accompagne de maux de tête (céphalées importantes), d'une raideur de la nuque, de vomissements, d'un gonflement de la fontanelle (le risque est alors d'être face à une méningite qui constitue une urgence médicale) ;  
Vous constatez une déshydratation (lèvres et bouche sèches, urines peu fréquentes...) ;  
Une diarrhée et des maux de ventre importants ;  
Des problèmes respiratoires (pauses respiratoires, respiration rapide et courte, respiration irrégulière, signes de détresse respiratoire...) ;

### Comment utiliser les médicaments contre la fièvre ?

Il n'est pas nécessaire de recourir à un médicament si la fièvre ne suscite pas d'inconfort chez l'enfant. On recourt à un médicament si la fièvre dépasse 38,5°C, si elle persiste plus de deux jours, si l'enfant supporte mal la fièvre (perte d'appétit, refus de boire, fatigue...). L'enfant est très jeune (mais dans ce cas, il faut consulter et le médecin vous indiquera le traitement le plus approprié), si l'enfant souffre déjà d'un problème de santé particulier (maladie chronique...).

# LES BOUTONS DE FIÈVRE AUGMENTERAIENT LE RISQUE D'ALZHEIMER

*Ils ne sont pas seulement disgracieux et désagréables voire douloureux. Les boutons de fièvre pourraient aussi favoriser la maladie d'Alzheimer.*

Vous ne regarderez plus jamais vos boutons de fièvre de la même façon. Des chercheurs suédois ont établi un lien entre le virus de l'herpès simplex de type 1, qui correspond à l'herpès buccal et à l'origine de boutons de fièvre, avec le risque de développer la maladie d'Alzheimer.

Après la première infection au virus, le corps le garde en mémoire et peut le réactiver plus tard, c'est pourquoi chez certaines personnes le virus de l'herpès se manifeste de façon épisodique par des éruptions de boutons de fièvre. On estime à 25% le taux de personnes sujettes aux boutons de fièvre parmi les 90% des personnes qui portent le virus de l'herpès.

Le professeur Hugo Löfdahl, de l'université d'Umeå, en Suède, suggère que le virus pourrait favoriser le développement de la maladie d'Alzheimer chez les patients âgés qui présentent un système immunitaire affaibli. Le virus pourrait en effet se répandre plus facilement dans l'organisme et monter jusqu'au cerveau, lançant le processus de dégénérescence neu-



ronale. L'herpès pourrait contribuer chez les personnes vulnérables à la formation de plaques amyloïdes dont l'accumulation entraîne progressivement la mort des cellules neuronales et de leurs connexions.

L'étude menée sur 3 432 participants suivies pendant plus de

11 ans a mis en évidence que la réactivation du virus de l'herpès de type 1 doublait le risque de maladie d'Alzheimer.

Pour le chercheur, cette découverte ouvre une piste nouvelle pour développer un traitement capable de soigner la maladie d'Alzheimer. "Nous

avons de nouvelles opportunités pour développer des traitements capables de stopper la maladie, estime l'auteur de l'étude. Ce qui rend l'hypothèse intéressante est que l'infection au virus de l'herpès peut être traitée en principe avec des agents antiviraux".

## BOUTON DE FIÈVRE : LES BONNES RÉACTIONS À CONNAÎTRE

Banal, mais inesthétique et très contagieux, le bouton de fièvre surgit quand on ne l'attend pas. Hélas, en hiver, il ne prend pas de repos. Les bonnes réactions à connaître.

### Qu'est-ce que le bouton de fièvre ?

C'est une maladie virale, causée par le virus de l'herpès. Ce virus, le HSV1, est le plus souvent contracté dans l'enfance, dans les cours de récré. Une fois attrapé, impossible de s'en débarrasser. Tapi dans l'organisme, il attendra le bon moment pour se manifester. Il apparaît le plus souvent sur ou autour des lèvres. Chez certains, il reste toujours en état de veille. Chez d'autres, les poussées sont très fréquentes.

### Quels sont les facteurs déclencheurs ?

La fièvre en est un (d'où son nom), mais pas seulement. Un rhume, un coup de froid, trop de stress, de fatigue ou de soleil (même l'hiver) peuvent provoquer son apparition. Dès que le système immunitaire est affaibli, il peut ressortir. Les changements hormonaux durant la pé-

riode des règles sont également un facteur de risque.

### Comment se manifeste un bouton de fièvre ?

Dans les vingt-quatre heures précédant l'apparition de la lésion, vous ressentez des picotements, une douleur et/ou un engourdissement autour des lèvres. Ensuite, une « cloque » apparaît : il s'agit de vésicules remplies du virus. Enfin, le bouton sèche et forme une croûte. Bonne nouvelle, il disparaîtra sans laisser de traces. Mais il vous faudra pour cela patienter une dizaine de jours.

### Le bouton de fièvre est-il contagieux ?

Oui, très, dès les premiers symptômes, et jusqu'à cicatrisation complète. Baisers et rapports sexuels oraux sont à éviter pendant toute la durée de la poussée. Vous devez en particulier être vigilant avec les personnes vulnérables comme les nouveau-nés, les femmes enceintes, ou celles dont le système immunitaire est affaibli. Vous pouvez aussi vous « auto-contaminer ». Si vous touchez, grattez votre bouton, puis mettez en-



suite les mains sur d'autres parties de votre corps (yeux...), vous risquez de disséminer le virus. Cela peut également infecter la lésion, et retarder la cicatrisation. Pour l'éviter, pensez à vous laver les mains très régulièrement.

### Est-il facile à soigner ?

Patches ou gels, à appliquer localement, peuvent soulager les symptômes et accélérer la guéri-

son. Ils forment sur la lésion un film isolant qui limite la contamination. Une règle : agir le plus tôt possible, dès les premiers picotements ! Quant aux antiviraux, type Aciclovir® (sous forme de crème ou de comprimés), ils permettent de limiter les récurrences. Vous pouvez aussi repérer quels sont chez vous les facteurs déclencheurs, pour tenter de les éviter. Si c'est le soleil au ski, protégez vos lèvres avec un écran total. Si c'est la fatigue, chouchoutez votre sommeil.

### FIÈVRE DE BÉBÉ : AYEZ LES BONS RÉFLEXES



En matière de fièvre, les médecins ne cessent de réévaluer leurs pratiques et certains gestes ne sont plus, mais alors plus du tout conseillés !

### Ce qu'il ne faut PLUS faire

Donner un bain "tiède" à une température de 2° inférieure à celle du corps de votre enfant ;

Envelopper votre bébé de bandes humidées ;

Lui appliquer un gant de toilette rempli de glace sur le visage et sous les aisselles ;

Tous ces remèdes sont désormais à ranger au rayon des idées peu efficaces. Et si vraiment vous tenez au bain tiède, vérifiez que cela n'aggrave pas le "mal-être" de votre bébé.

### Ce qu'il faut faire VITE

Avant même de vous ruer vers l'armoire à pharmacie à la recherche d'un antipyrétique (médicament contre la fièvre), déshabillez votre bébé. Non, on ne fait plus "transpirer la fièvre" ! La chaleur a besoin de s'évacuer du corps de votre nourrisson, donc enlevez tous les vêtements superflus et laissez-le en body dans une pièce pas trop chauffée (entre 18 et 20°C). Et, surtout, faites boire votre bébé le plus souvent possible, et plus que d'habitude, des boissons qu'il accepte facilement.

### Faire baisser la fièvre ou pas ?

Le traitement systématique de la fièvre n'est plus une règle absolue : tout dépend du degré de tolérance de votre petit malade. S'il continue de jouer comme si de rien n'était, inutile de vous affoler. Son organisme est sans doute en train de combattre un méchant virus. Attendez au moins 24 h pour voir si la fièvre persiste avant d'appeler le pédiatre. En revanche, si votre enfant est abattu, qu'il transpire beaucoup ou refuse de s'alimenter, un médicament antipyrétique diminuera sa sensation d'inconfort... en attendant une visite conseillée chez le médecin. Car la fièvre a beau être un symptôme normal et fréquent, elle n'en est pas moins un signe annonciateur à ne pas négliger. Attention à bien respecter les doses et le délai entre les prises (généralement toutes les 6 heures) indiqués par votre médecin.

## GUINÉE ÉQUATORIALE: 2 partis d'opposition refusent de signer le document final du «dialogue national»

Deux partis d'opposition ont refusé lundi de signer le document marquant la clôture du «dialogue national» en Guinée équatoriale.

Convergence pour la démocratie sociale (CPDS) et le parti Union du centre droit (UCD), les deux seuls partis d'opposition parmi les 16 ayant participé à ce dialogue, ont refusé à la dernière minute de signer le document de clôture, en raison de la «non application du décret d'amnistie totale» par le gouvernement, a annoncé à la presse le secrétaire général du CPDS, Andres Esono Ondo.

Le président Teodoro Obiang Nguema avait décrété le 4 juillet, avant l'ouverture du dialogue boycotté par de nombreux partis d'opposition, une «amnistie totale» pour tous les prisonniers politiques, les opposants condamnés ou interdits d'activité. Des dizaines de prisonniers politiques sont cependant restés incarcérés, dont une trentaine appartenant au principal parti d'opposition, Citoyens pour l'innovation (CI), interdit et dissous depuis février.

Seul le professeur Julian Abaga, considéré par Malabo comme un prisonnier politique, a été remis en liberté jeudi. Samedi, un magistrat est mort en détention au commissariat central de la capitale. CPDS et UCD ont également dénoncé le refus du régime de former un gouvernement de «salut national ou de transition», «d'appliquer la charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance» ou encore de «légaliser les syndicats», a ajouté M. Esono Ondo.

Le président Obiang Nguema a quant à lui qualifié le dialogue de «franc, sincère» avec un «esprit de respect».

## BISSAU: Recensement électoral fin août pour les législatives et la présidentielle

La Guinée-Bissau va organiser du 23 août au 23 septembre un recensement électoral en prévision des scrutins législatif et présidentiel prévus en 2018 et 2019, a annoncé lundi le ministère de l'Administration territoriale dans un communiqué.

Les élections législatives du 18 novembre doivent permettre de dénouer la crise politique que traverse le pays depuis la destitution en août 2015 par le président José Mario Vaz de son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, au pouvoir), auquel M. Vaz appartient également.

Selon le ministère de l'Administration territoriale, le recensement vise à inscrire 400.000 nouveaux électeurs qui doivent s'ajouter aux 593.000 figurant sur les listes depuis 2013, pour aboutir à près d'un million d'électeurs, sur une population d'environ 1,7 million d'habitants.

Le Premier ministre Aristide Gomes a annoncé le 19 juillet la confection «urgente» de nouvelles cartes biométriques pour les législatives de 2018 et la présidentielle de 2019, selon un communiqué du Conseil des ministres publié lundi.

Le PAIGC avait demandé début juillet que ces cartes soient confectionnées au Brésil «pour gagner du temps» à l'approche des législatives, dans une lettre au président de l'Assemblée nationale.

Mais le président Vaz et des partis de l'opposition ont rejeté cette proposition, estimant les conditions réunies pour que ces cartes, dont le coût n'a pas été indiqué, soient fabriquées en Guinée-Bissau.

## CHINE-AFRIQUE Renforcer l'unité et la coopération avec les pays africains, un choix stratégique à long terme

La Chine est prête à rehausser l'importance stratégique de ses relations avec l'Union Africaine (UA) et renforcer l'unité et la coopération avec les pays africains qui constitue pour Pékin un choix stratégique à long terme, a déclaré le président chinois Xi Jinping depuis Kigali.

Au cours de son déplacement en Afrique, M. Xi Jinping a soulevé «l'engagement de la Chine à suivre sa politique africaine caractérisée par la sincérité, les résultats concrets, les affinités et la bonne foi, à défendre la justice, à poursuivre les intérêts communs et à promouvoir la construction d'une communauté sino-africaine plus rapprochée, tournée vers un avenir partagé, de sorte à favoriser une coopération mutuellement bénéfique et un développement commun».

Le président Xi Jinping, en tournée africaine, a longuement insisté au cours de ses entretiens avec les chefs d'Etats des pays visités à savoir le Sénégal et le Rwanda, a tenu à rappeler l'importance que son pays et sa politique extérieure accordent à la promotion de ses relations avec les pays du continent africain.

«La Chine est prête à rehausser l'importance stratégique de ses relations avec l'UA, afin d'en faire un véritable exemple et de les rendre plus productives, et ce pour le plus grand bénéfice des peuples chinois et africains», a-t-il soutenu lundi en rencontrant le président rwandais Paul Kagamé.

Au cours des dernières décennies, les relations sino-africaines ont toujours été définies par une amitié, une unité et une coopération sincères, a-t-il indiqué, soulignant que «les deux parties sont devenues une communauté tournée vers un destin partagé, dressée contre vents et marées, basée sur des intérêts partagés, et dévouée à une coopération mutuellement profitable».

M. Xi Jinping a comparé l'Afrique à «un lion au galop», affirmant que «la Chine est heureuse de voir une Afrique plus forte et mieux intégrée».

**L'UA, un partenaire stratégique  
pour la promotion de la paix  
et du développement**

Qualifiant l'Union africaine de



bannière qui guide les pays africains vers la solidarité et la coopération, M. Xi a déclaré que la Chine a toujours soutenu le rôle de premier plan de l'UA en matière de promotion de la paix et du développement en Afrique, et espérait la voir jouer un rôle encore plus important dans les affaires régionales et mondiales.

La tournée africaine du président chinois intervient à la veille du sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) qui aura lieu en septembre à Pékin, un forum officiel établi en 2000 avec pour objectif de renforcer la coopération amicale entre les deux parties.

Le FCSA est un canal important permettant de mener un dialogue collectif et d'approfondir la coopération mutuellement bénéficiaire entre la Chine et l'Afrique, car il constitue la plateforme la plus grande et la plus productive pour les 29 pays membres de la coopération Sud-Sud.

Dans le sillage de leur partenariat, de nombreux pays africains apprécient et soutiennent l'initiative «la Ceinture et la Route» proposée par le président chinois, et la Chine souhaite insuffler un nouvel élan à la coopération avec l'Afrique à travers la mise en œuvre conjointe de

cette initiative. Depuis lundi le président chinois est en visite en Afrique du sud, le pays qui a accueilli en 2015 le Forum sur la coopération sino-africaine.

Cette visite au cours de laquelle, M. Xi Jinping rencontrera son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa, vise l'élaboration d'un nouveau plan directeur pour le développement futur des relations bilatérales.

Les deux chefs d'Etat participeront aux célébrations du 20e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre leur deux pays.

Le hôte chinois devrait également assister au 10e sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), qui se tiendra du 25 au 27 juillet à Johannesburg.

Il s'agit de la 6e participation consécutive du président Xi à un tel sommet. Il tiendra également des réunions bilatérales avec les dirigeants des pays concernés, en marge du sommet. L'Afrique du Sud est la quatrième étape de la tournée du président Xi dans cinq pays, qui l'a déjà conduit aux Emirats arabes unis, au Sénégal et au Rwanda.

Il visitera ensuite la République de Maurice à l'occasion d'une escale.

## SAHEL: L'opération Barkhane sera maintenue jusqu'à l'«éradication» de la menace terroriste

L'opération Barkhane sera maintenue jusqu'à l'«éradication» de la menace terroriste, a assuré lundi à Ouagadougou son commandant, le général Bruno Guibert.

«En un an d'opération, nous avons obtenu des résultats significatifs sur les groupes terroristes.

Il n'y a aujourd'hui plus de sanctuaire réel où des terroristes peuvent se protéger», a expliqué le général Guibert à l'issue d'une audience avec le président burkinabé, Roch Marc Christian Kaboré.

«C'est une opération qui va se poursuivre le temps nécessaire jusqu'à



ce que la menace terroriste soit contenue et si possible éradiquée avec l'appui de la force conjointe du G5 Sahel et des armées nationales qui sont impliquées», a-t-il ajouté. Le général Guibert

s'est félicité de l'«engagement très fort des armées du G5 Sahel», une «jeune force conjointe qui monte en puissance», assurant de leur «engagement très fort et très ferme qu'il faut poursuivre dans la durée».

«Barkhane est en appui total de cette force conjointe à travers des entraînements, de la préparation opérationnelle, et l'engagement aux côtés de cette force.

Cela nécessite un engagement fort dans la durée car le combat contre le terrorisme nécessite un engagement déterminé», a-t-il conclu.

À la tête de Barkhane depuis juillet 2017, le général de division Bruno Guibert, était accompagné du général de division Frédéric Blachon, à qui il transmettra le commandement de l'opération en fin de semaine.

## AGRESSIONS ISRAËLIENNES CONTRE LES PALESTINIENS: Le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme tire la sonnette d'alarme

Le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, a tiré lundi la sonnette d'alarme face à la détérioration de la situation humanitaire dans les Territoires palestiniens occupés suite au blocus de l'occupant israélien qui perdure depuis onze années, et pouvant constituer une menace dans la région.

«L'escalade dramatique de la situation humanitaire dans les Territoires palestiniens occupés des derniers mois pourrait engendrer de nouvelles menaces pour la paix dans la région», a averti Zeid Raad Al Hussein, lors de son intervention devant le Comité des droits inaliénables du peuple palestinien, réuni au Siège de l'ONU.

Le responsable onusien est revenu sur les derniers développements en Palestine, où nombre de palestiniens civils ont été tués et plusieurs autres ont été blessés suite aux multiples agressions de l'occupant israélien dont des frappes aériennes et des tirs de missiles, outre les arrestations «arbitraires» continues.

«L'usage indiscriminé et disproportionné de la force qui provoque des morts et des blessés dans la population civile est interdit par le droit humanitaire international», a rappelé le haut responsable.

M. Raad Al Hussein estime que les vagues de violence que connaissent régulièrement les Palestiniens vivant dans la bande de Gaza «contribuent à la dégradation de la situation humanitaire déjà extrêmement difficile sur place».

Énumérant les causes d'une précarité «entièrément évitable», due particulièrement au blocus israélien imposé depuis onze ans sur Gaza, le responsable cite le taux de chômage très élevé, la pauvreté, des infrastruc-



tures en ruine, et une dépendance accrue de l'aide alimentaire et humanitaire.

### L'ONU rejette la loi israélienne «l'Etat-nation du peuple juif»

Le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, a dénoncé lundi l'adoption par le Parlement israélien de la loi sur «l'Etat national du peuple juif», qui définit Israël comme l'Etat des juifs et El-Qods occupé comme sa capitale.

«Cette loi ancre la discrimination inhérente contre les communautés non-juives, en particulier les citoyens arabes d'Israël et les résidents d'El Qods-Est occupée», et «risque d'embraser les tensions», a averti Zeid

Raad Al Hussein, lors de son intervention devant le Comité des droits inaliénables du peuple palestinien, réuni au Siège de l'ONU.

M. Raad Al Hussein s'est indigné aussi de l'expansion des colonies de peuplement en Cisjordanie et à El-Qods-est occupées ainsi que les démolitions de structures (366 structures en Cisjordanie en un an, dont onze écoles).

La présumée loi a été également rejetée par le président Palestinien Mahmoud Abbas.

Il a appelé la communauté internationale à intervenir et à assumer ses responsabilités en faisant pression pour bloquer cette loi qu'il juge «raciste».

## DIPLOMATIE Erdogan qualifie Israël d'«Etat le plus fasciste et raciste au monde»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a qualifié mardi Israël d'«Etat le plus fasciste et raciste au monde» après le vote la semaine dernière d'une loi définissant le pays comme «l'Etat-nation du peuple juif». «Cette mesure a montré sans laisser le moindre place au doute qu'Israël était l'Etat le plus sioniste, le plus fasciste et le plus raciste au monde», a lancé M. Erdogan lors d'un discours devant son groupe parlementaire à Ankara.

Le gouvernement turc avait déjà dénoncé la semaine dernière cette loi, accusant les autorités d'occupation israéliennes de chercher à mettre en place un «Etat d'apartheid». «L'esprit d'Hitler qui a entraîné le monde vers une grande catastrophe a de nouveau fleuri parmi certains dirigeants israéliens», a déclaré mardi M. Erdogan. «J'appelle le monde musulman, la communauté chrétienne, tous les pays, organismes, ONG, journalistes démocrates et défenseurs des libertés dans le monde à passer à l'action contre Israël», a-t-il ajouté.

## ETATS-UNIS Washington accueille la première réunion ministérielle sur la liberté religieuse

Les Etats-Unis accueillent les 25 et le 26 du mois courant la première réunion ministérielle sur la liberté religieuse pour discuter des défis liés à la liberté de culte dans le monde et des moyens de lutter contre la persécution et la discrimination à l'encontre des groupes religieux.

Le chef de la diplomatie algérienne, Abdelkader Messahel, représentera l'Algérie à cette conférence, première du genre, initiée par le département d'Etat pour débattre de la question de liberté de culte et de croyance dans le monde.

La rencontre qui se poursuivra jusqu'à jeudi rassemblera également des responsables gouvernementaux, des militants en faveur des droits, des membres d'organisations de la société civile, ainsi que des représentants d'organisations internationales. «Nous avons invité les autorités de plus de 80 pays qui ont fait preuve en faveur de la liberté religieuse et qui se sont engagées à promouvoir l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ou qui ont récemment pris des mesures significatives pour y parvenir», a indiqué le département d'Etat dans le communiqué annonçant l'événement. Les Etats-Unis ont convié à cette réunion 175 représentants de la société civile et 100 chefs religieux. La réunion plénière prévue jeudi est précédée de deux jours d'échange et de discussions avec les représentants d'organisations de la société civile, destinés à expliquer le processus d'accès à l'aide financière accordée par les Etats-Unis en la matière.

Au cours de ces sessions, des hauts responsables du gouvernement américain donneront un aperçu des objectifs de la politique étrangère des Etats-Unis en matière de liberté religieuse. La parole sera donnée mercredi aux victimes ayant vécu des situations de persécution pour livrer leurs témoignages. Il est attendu que le vice-président, Mike Pence, prononce un discours lors de la réunion plénière pour souligner l'importance de la liberté de croyance et la politique américaine dans ce domaine. Fin mai dernier, le département d'Etat a publié son rapport annuel sur la liberté religieuse dans le monde qui a mis l'accent cette année sur la situation des Rohingyas, minorité musulmane persécutée de Birmanie. Lors de la présentation de ce rapport, l'ambassadeur américain pour la liberté religieuse, Samuel Brownback, avait indiqué que les Etats-Unis envisageaient de «conduire la question de liberté religieuse de manière plus agressive à l'échelle mondiale» mais sans en préciser la teneur. La commission américaine sur la liberté religieuse dans le monde (USCIRF), un organe consultatif bipartite créé par le Congrès, a suggéré en mai dernier au gouvernement de prendre des mesures contre les Etats et entités qui ne respectent la liberté de culte.

La commission a recommandé d'appliquer des sanctions administratives et financières comme le gel d'avoir ou le refus de visas d'officiels.

## AFFAIRE BENALLA: Les auditions accablent et font monter la pression sur l'Elysée

L'affaire Benalla, à travers laquelle le président français Emmanuel Macron semble être la cible principale, est loin de connaître son épilogue avec les auditions menées par la commission parlementaire d'enquête qui font monter la pression sur l'Elysée en l'accablant davantage.

S'érigeant en véritable tribunal politique, la commission d'enquête parlementaire, dans cette affaire d'été qui s'est transformée en affaire d'Etat, ne donne pas y aller de main morte.

Tout passe en peigne fin pour mettre à nu les dysfonctionnements de l'Etat, notamment de l'exécutif qui ne semble pas, pour le moment, secoué par la tempête.

L'affaire dite Benalla est venu élabousser la présidence française suite aux révélations faites par Le Monde qui avait montré le «Monsieur sécurité» de l'Elysée, Alexandre Benalla, agresser violemment des manifestants le 1er mai dernier.

Un scandale qui a pratiquement mis le monde politico-médiatique dans un contexte d'hystérie totale qui a fait oublier la dernière conquête footbal-



listique française au niveau mondial. Le Premier ministre Edouard Philippe, au cours d'une réunion à huis clos avec les députés de La République en marche (LREM), a accusé l'opposition d'«obscurité» et d'«instrumentalisation politique» de l'affaire qui relève actuellement de la justice.

Les oppositions «veulent nuire, nuire au président de la République, nuire au gouvernement, nuire à la majorité».

Et elles vont feuilletonner pour que la polémique dure le plus longtemps possible», a affirmé Edouard Philippe, selon les propos des participants à cette réunion rapportés

par la presse. D'ailleurs, le dernier baromètre IPSOS pour Le Point, dont les résultats ont été publiés ce mardi, montre que le président Macron recule de quatre points dans l'opinion dans le sillage de cette affaire inédite depuis le début de son quinquennat.

Le sondage fait ressortir que le président Macron accuse un recul de quatre points en un mois parmi les sympathisants de son mouvement (LREM, à 75 % d'opinions favorables, et un décrochage de onze points chez les sympathisants Les Républicains (LR, droite), à 32 %.

Après l'audition, lundi, du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, et préfet

de police de Paris, Michel Delpuech, qui ont tenté de défendre leurs périmètres d'actions, plusieurs observateurs politiques concluent que le président Macron doit sortir de son mutisme en «assumant sa part d'erreurs» dans ce scandale.

En tout cas, ils restent unanimes à penser que beaucoup de zones d'ombres persistent sur le rôle de chaque institution dans la délivrance ou pas de l'autorisation à Alexandre Benalla «d'opérer» lors des manifestations du termai.

Dans son édition de mardi, Le Figaro (droite) a estimé que «la révélation du comportement douteux d'un rouage important du dispositif de la sécurité élyséenne sidère le pays : rien ne changera donc jamais dans les allées du pouvoir», soulignant que la crédibilité du président est désormais «ébréchée» par la «Benallagate».

Au sein de l'opinion gauche, L'Humanité soutient l'audition du président de la République, soulignant que les oppositions, face à l'entêtement de l'exécutif, «ont montré combien l'équilibre des pouvoirs est un bien précieux à conquérir et à promouvoir».

PERSONNALITÉS

# Arrivée à Alger de la dépouille mortelle du défunt colonel Ahmed Bencherif

La dépouille mortelle du défunt moudjahid, Ahmed Bencherif, décédé samedi dernier à l'âge de 91 ans dans un hôpital français, est arrivée, hier à l'aéroport international Houari Boumediene à Alger.



Étaient présents à l'aéroport lors de l'arrivée de la dépouille qui était recouverte de l'emblème national, les représentants de certains ministères, des personnalités politiques et nationales ainsi que la famille, les amis et les compagnons du défunt. Dans un climat de tristesse, les présents ont rendu le dernier hommage au défunt et récité la Fatiha à la mémoire du moudjahid dont l'enterrement aura lieu dans sa wilaya natale «Djelfa».

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika avait adressé un message de condoléances à la famille du défunt colonel Ahmed Bencherif, dans lequel il a affirmé que l'Algérie avait perdu «un vaillant moudjahid et un novembriste hors pair».

«Avec la disparition du colonel Ahmed Bencherif, l'Algérie perd un vaillant moudjahid et l'un des novembristes qui avait écrit son his-

toire en lettres d'or», a écrit le président dans son message, ajoutant que «le défunt représentait toute une génération dévouée à sa patrie, une génération qui a su faire preuve de courage et de bravoure dans les champs de bataille et d'une grande détermination pour l'édification d'une société vivant à la faveur de la paix et de la sérénité».

«Vaillant, courageux et fin gestionnaire des affaires militaires, feu Bencherif, rompu aux arts du combat, a lutté avec bravoure aux côtés de ses compagnons contre les forces coloniales, ce qui lui avait valu le grade de colonel. Après l'indépendance, il fut à l'avant-garde des artisans de l'Etat algérien moderne à travers les différents postes de responsabilité qu'il avait eu à occuper, notamment à la tête de la Gendarmerie nationale», avait rappelé le Président. Déserteur de l'armée française le 03 juillet

1957, avec une partie de sa compagnie dans la région de Sour El Ghozlane, le défunt a été nommé responsable des opérations à la Wilaya IV historique. Il est dépêché par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) pour mettre de l'ordre dans la Wilaya IV. Il réussit donc à franchir la «Ligne Maurice» pour rejoindre le maquis de l'Algérois. Capturé par l'armée française dans la nuit du 23 au 24 octobre 1960, il sera jugé, condamné à mort et emprisonné jusqu'au cessez-le-feu. Nommé, après l'indépendance, à la tête du corps de la Gendarmerie nationale dont le mérite de sa création lui revient, feu Bencherif était également membre du Conseil de la révolution à l'ère du défunt président Houari Boumediene. Dans les années 70, il a été nommé ministre de l'Environnement, avant de prendre sa retraite.

## CONSTANTINE : La moudjahida Hadjira Kessali apporte son témoignage sur la torture coloniale



La librairie Média-plus de Constantine a organisé une rencontre-débat avec la moudjahida Hadjira Kessali Benazzouz, rescapée d'un des plus importants centres de torture mis en place par l'armée coloniale durant la guerre de libération "la ferme Ameziane".

Quelques jours seulement après la parution aux éditions médias-plus du nouvel ouvrage de l'historienne Claire Mauss-Copeaux "Hadjira : La ferme Ameziane et au-delà..." s'appuyant sur le témoignage de Hadjira pour décrire l'enfer de la torture coloniale et l'atroce ferme Ameziane, Hadjira Kessali Benazzouz est venue parler de son histoire et de ses douleurs gardées secrètes pendant près de soixante ans maintenant mais également de sa rencontre et du travail d'écriture accompli avec Claire Mauss-Copeaux.

Pendant près de deux heures, cette ancienne militante, aujourd'hui âgée de 81 ans, est revenue, lors d'une rencontre tenue samedi après-midi, sur son passé parmi les fidaiyn et sur ses douloureux séjours au Centre de renseignement et d'action (CRA) de Hamma Bouziane et à la ferme Ameziane, répondant avec courage et beaucoup d'humilité aux questions de l'assistance sans jamais se poser en victime.

"J'étais encore une jeune fille frêle de 21 ans quand j'étais embarquée par les paras vers la ferme Ameziane", se souvient-elle.

"Je me trouvais dans une grande pièce où tous les instruments de torture m'entouraient.

(...) Aucun répit, tous les jours de la semaine, soit le matin, soit l'après-midi, je suis passée par ces instruments de torture", se souvient-elle encore.

Et d'ajouter : "Mon histoire est aussi celle de milliers de mes compatriotes qui ont subi les mêmes atrocités que moi, noyade électricité morsures de chiens, humiliations en tout genre...".

La militante a tenu à souligner qu'en exhumant son récit autobiographique, elle rappelle "l'horreur de la torture coloniale occultée par la France".

Cette rescapée de l'horreur et tout le public venu rendre part à cette rencontre littéraire ont émis le souhait de voir la ferme Ameziane transformée en un haut lieu de mémoire pour que la "génération montante sache le prix de la liberté et de l'indépendance", a-t-elle dit.

Avant "Hadjira : La ferme Ameziane et au-delà...", l'historienne Claire Mauss-Copeaux a publié plusieurs ouvrages sur les mémoires des conflits.

Pour ce faire, elle a croisé des récits puisés des archives, se basant sur des investigations menées sur les deux rives de la Méditerranée.

Elle est notamment l'auteur de "La Source, Mémoires d'un massacre : Oudjehane 11 mai 1956" (Payot, 2013 et éditions Média-Plus, 2015) et "Algérie, 20 août 1955.

Insurrection, répression, massacres" (Payot et Rivages, 2011 et Média-Plus, 2012).

EDUCATION:

# Vers l'augmentation du taux des textes littéraires algériens dans les programmes scolaires

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé lundi soir à Tipaza un plan de travail visant à porter le taux des textes littéraires algériens à hauteur de 80 % dans les programmes scolaires dans une première étape, et ce dans le cadre du renforcement de l'identité nationale.



La ministre, qui effectuait une visite aux ateliers d'élaboration des textes littéraires algériens à Bou Ismail et leur insertion dans les programmes scolaires, a déclaré que ses services oeuvraient à porter "progressivement" le taux des textes littéraires algériens à 80 %, précisant que ces textes ne dépassaient pas les 2 % avant le

lancement de ces ateliers depuis plus de trois ans. Dans ce sillage, la ministre a annoncé l'élaboration des premiers textes littéraires comprenant des contenus littéraires et culturels algériens dans les trois langues, arabe, français et anglais au profit des élèves des trois cycles (primaires, moyens et secondaire).

Elle a également indiqué que ces textes littéraires choisis seront introduits dans les programmes éducatifs, sans donner de date précise, mettant l'accent sur la poursuite des efforts visant la consécration de l'identité nationale au sein de l'école algérienne.

L'introduction des textes littéraires dans les programmes édu-

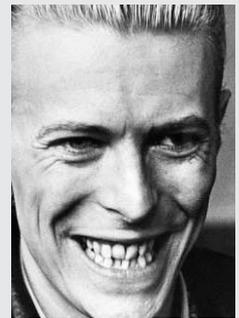
catifs devra consolider l'identité nationale, a-t-elle ajouté, soulignant qu'il serait impossible de parler d'une école algérienne sans contenus basés sur un héritage littéraire et culturel algérien.

Elle a précisé, en outre, qu'il s'agit du "défi d'algérieniser les textes éducatifs". Elle s'est félicitée de "la diversité" culturelle, linguistique et littéraire de l'Algérie, qui constitue un facteur pour enrichir le programme et l'action entreprise par le ministère notamment à travers l'organisation des ateliers permettant d'ouvrir le débat et le dialogue entre les écrivains et les intellectuels, d'une part, et les pédagogues spécialisés en éducation, d'autre part, ce qui a contribué à consolider le travail collectif.

La ministre a indiqué que l'auteur imposait le choix de ses œuvres tandis que ces ateliers ont permis de faire un choix collectif et commun. En deuxième étape, il sera possible d'introduire des contenus littéraires et des cultures d'autres pays dans les programmes éducatifs nationaux dans le cadre de l'ouverture sur l'autre, a-t-elle indiqué, soulignant la mobilisation, en coordination avec le ministère de la Culture, d'un nombre de littéraires et d'intellectuels afin

d'accompagner ces ateliers et de participer au renforcement de la dimension nationale de l'école algérienne en tant qu'objectif majeur que ces services comptent réaliser.

## MUSIQUE Le premier enregistrement de David Bowie mis aux enchères début septembre



Le premier enregistrement connu de la star de la pop David Bowie, alors qu'il n'avait encore que 16 ans, va être mis aux enchères au début du mois de septembre, a indiqué lundi la maison d'enchères concernée.

Les bandes seront mises à la vente le 11 septembre, à un prix de 10.000 livres sterling (11.200 euros), a précisé la maison d'enchères britannique «Omega Auctions».

Le morceau, intitulé «I Never Dreamed», a été enregistré dans un studio en 1963 par le groupe «The Konrads» qui a demandé à Bowie, dont le nom de naissance, David Jones, de chanter. Ce morceau, une chanson de rock classique, dans la veine des tubes des Beatles de l'époque, a été proposé au label Decca, en vain. Pour le batteur des Konrads, David Hadfield, Bowie «était la meilleure personne pour chanter et interpréter comme il faut» ce morceau.

«C'est comme ça que c'est devenu le premier enregistrement de David Jones (Bowie) chantant il y a 55 ans», a-t-il ajouté dans un communiqué. Les bandes ont été récemment découvertes dans un loft. Peu de temps après cet échec, Bowie a quitté les Konrads. Ce n'est que six ans plus tard, avec la sortie de «Space Oddity», qu'il connut le succès. David Bowie est mort des suites d'un cancer en 2016, deux jours après avoir sorti son dernier album, le jour de son anniversaire.

## TIZI-OUZOU :

### La 4<sup>e</sup> édition de ciné-plage aura lieu du 31 juillet au 4 août

La 4<sup>e</sup> édition de la manifestation "Ciné Plage", destinée à l'animation de la saison estivale, aura lieu du 31 juillet au 4 août 2018, a annoncé hier la direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou. Initiée dans le cadre du programme de l'animation de la saison estivale par l'Agence Algérienne pour le rayonnement culturel

(AARC) avec la participation de la direction de la Culture, cette manifestation aura lieu cette année au niveau de la plage d'Azzeffoun. Deux projections, un court et un long métrages, seront programmées chaque soir à partir de 21h00 tout au long des cinq jours que durera cette manifestation. Cinq films sont pro-

grammés dans chaque catégorie. En outre, et dans le cadre de la caravane artistique lancée il y a quelques jours, un gala sera animé par les chanteurs Abdelkader Chaou et Achen Ath Zaim, le samedi 28 juillet à partir de 22h00 au niveau du port d'Azzeffoun, a indiqué la direction de la Culture.

## SOIRÉES

### Lancement de la manifestation "Soirées d'été de Batna" dans une ambiance festive

La manifestation "Soirées d'été de Batna" a été lancée samedi soir depuis le théâtre de plein air du complexe culturel et sportif du quartier Kechida de la ville de Batna, dans une ambiance festive, marquée par une forte présence des familles.

Dès la levée de rideau, les chanteurs Samah Akla, Cheb Kadirou, Cheba Linda, et d'autres, se sont succédé sur scène, régaland les présents avec un cocktail de chansons aux rythmes chaoui, staifi et dans le style rai, accueilli avec applaudissements.

Organisée par l'Office communal de la culture, du tourisme et des sports de Batna, en collaboration avec l'association des jeunes de l'art et de la musique, la première soirée d'été de Batna a été marquée par la prestation de la troupe locale de ballet, qui a accompagné les chanteurs, offrant aux présents des tableaux folkloriques saisissants, puisés du



patrimoine local et national.

Cette manifestation culturelle représente "le début d'un programme riche et diversifié proposé par l'Office communal aux Batnéens au cours de cette été", a indiqué à l'APS, le premier vice président de l'Assem-

blée populaire communale (P/APC) de Batna, chargé des affaires techniques, Mohamed Zerad.

Il a ajouté que "des efforts sont déployés afin de mettre à contribution le théâtre de plein air du quartier Kechida

dans l'animation de la ville", affirmant que cette infrastructure culturelle, d'une capacité de 11 000 places, a été récemment mise au service de l'Office communal, sur décision du wali, Abdelkhalek Sayouda.

APS

# Programme de la soirée

**TF1 20:00**

## Cameron Black : l'illusionniste

Réalisateur : David Nutter  
Avec : Jack Cutmore-Scott, Ifjenesh Hadera



Le magicien Cameron Black est au sommet de sa gloire lorsque la supercherie de ses tours est révélée. Un an plus tard, Félix Ruiz, un chef de cartel, parvient à s'échapper au nez et à la barbe du FBI en faisant disparaître un avion. En observant les images de surveillance à la télévision, Cameron comprend qu'un illusionniste a orchestré cette évasion. En proposant son aide aux autorités, il rencontre l'agente Daniels.



**19:55**

## Contre-enquête

Réalisateur : Henri Helman  
Avec : Isabel Otero, Linda Bouhenni



Hélène Villon, journaliste d'investigation pour le journal « La République », reçoit un message sur son portable de Kevin Lannier. Ce militaire qu'elle avait interviewé à son retour d'Afghanistan dit vouloir lui parler rapidement. Mais quand elle arrive chez lui, il est trop tard. Le jeune homme a été retrouvé mort au pied de son immeuble. Il a chuté du toit. Alors que la police penche pour la thèse du suicide, Hélène, qui connaissait Kevin, décide de mener sa propre enquête. Lors des funérailles, elle aborde la petite amie de Kevin.



**19:55**

## Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES  
186 épisodes



Au sommaire : \*Les trésors du Cap\* Les «villas d'Américains», qui sont l'oeuvre de Corses partis faire fortune en Amérique, jalonnent les paysages du Cap Corse. A Rogliano, Paul Saladini et sa femme rénovent le palais Nicrosi, pour ouvrir des chambres d'hôtes. \*En Balagne\* La Balagne est parsemée de beaux villages perchés. Dans la commune d'Avapessa, Robert Kran a créé un jardin extraordinaire, constitué de fruits des quatre coins du monde. Charles Pinelli, fondateur de l'association «Les amis de l'Agriate», souhaite faire connaître ce patrimoine méconnu.

**CANAL+ 20:00**

## Football / Match amical

MARSEILLE (FRA) / BETIS SÉVILLE (ESP)  
Saison 2018 - Sport



Dimitri Payet et les Marseillais peaufinent leur préparation estivale face au Bétis Séville sixième du dernier championnat d'Espagne. Rudi Garcia, l'entraîneur des Phocéens, devrait donner du temps de jeu à la majorité de son effectif en attendant le retour des mondialistes, Florian Thauvin, Steve Mandanda et Adil Rami. Les Andalous et les Olympiens s'attendent à souffrir de la chaleur au Portugal. Les deux formations chercheront à décrocher une victoire qui reste toujours importante pour la confiance de tout un groupe avant les matchs officiels.

**6 20:00**

## Zone interdite

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 229 épisodes



Pour la première fois, Angélique et Ludovic vont passer leurs congés dans le plus simple appareil au camping de Montalivet, en Gironde, haut lieu du naturisme en France. Dans le Var, l'île du Levant, l'un des berceaux de ce mode de vie, accueille de nouveaux adeptes. Stéphanie, Michaël et leurs trois enfants séjournent chaque été dans les Cévennes, où ils enlèvent leurs habits. Plus de deux millions de Français optent pour cette tendance dans l'un des 354 centres et campings dédiés.

# Jeux

## Samourai-Sudoku n°1928

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3	9		6	8							
		6		1							
1	7		8		9	5					
		4	1								
	2			9							
		6	2								
4	9		5		6	1					
	7			8							
2	3			5	7						
							4	8			
								3			
							2	7			

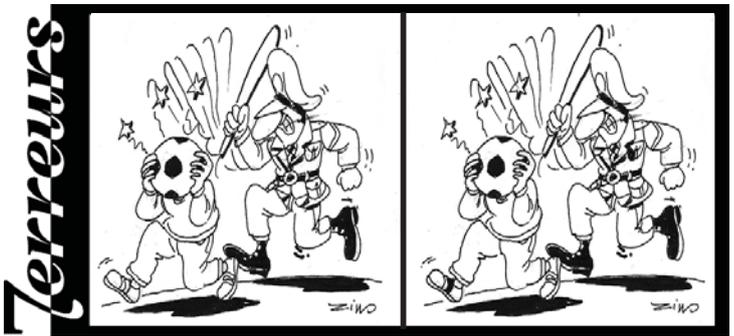
1	8			9	2			8	6			9	5
	2			4					7			4	
7	9		8		5	6			9	3		5	7
		7	2						4	8			
	5			7					3			6	
		8	1						1	7			
2	6		9		4	7			6	1		4	9
	9			2					4			2	
5	4			6	1				7	5		1	8



## Mots croisés n°1928

- Horizontalement :**  
1 - Orpin blanc  
2 - Rendras  
3 - Cause d'échec - Jointure du bras et de l'épaule  
4 - Avance liquide - Buts de promenade en mer - Comme cela mais plus petit  
5 - 79 pour un chimiste - Colorants écarlates  
6 - Jeune actrice pleine d'avenir - Mot qui permet de rêver  
7 - Laisai loin derrière - Bonnes brises  
8 - Suite de lustres - Destins - Fin du combat  
9 - Mettre en ordre - Pas très enthousiaste  
10 - Cri de bricoleur - Rigoureux
- Verticalement :**  
A - Cassera sa pipe  
B - Formerai une armée  
C - Gouffre naturel - Très agréable  
D - Sollicitera  
E - Canton d'Altdorf - Drupes à huile  
F - Lieu de culte - Ancienne mais toujours mauvaise conseillère  
G - Degré musical - Unité de clochard  
H - Attitude passive  
I - Hexaèdre à jeter - Evêché de l'Orne - Vendeur du silence  
J - Echo emplumé - Divin souffleur  
K - Résidu de raisin - C'est mieux que mal accompagné  
L - Auteurs d'articles divers

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												





République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,  
du Journaliste Professionnel**  
*Quatrième édition, 2018*

« *Vivre ensemble en paix* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

**Objectifs:**

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

**Catégories du prix :**

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

**Conditions de participation :**

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

**Thème du concours:** « *Vivre ensemble en paix* ».

**Modalités d'attribution du prix :**

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

**Pour les quatre premières catégories :**

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1<sup>er</sup> lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2<sup>e</sup> lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3<sup>e</sup> lauréat.

**Pour la cinquième catégorie**, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

**Dossier de candidature :**

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

**a) Pièces administratives :**

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

**b) Œuvre objet de participation :**

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

**c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :**

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

**Dépôt des dossiers :**

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

**Formulaire de candidature :**

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

## Mohamed Hattab : «Les résultats sont prometteurs et nous comptons abriter d'autres manifestations internationales»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a affirmé lundi que les résultats réalisés par les athlètes algériens durant les Jeux africains de la jeunesse 2018 (JAJ) qui se déroulent à Alger étaient «prometteurs», mettant en avant que son secteur oeuvre à faire de l'Algérie un pays hôte des compétitions internationales.

«Les résultats réalisés par la jeunesse algérienne sont prometteurs et cette dernière aura son mot à dire à l'avenir.

Je crois que le bilan réalisé jusqu'à présent est bon d'autant plus que nous occupons la deuxième place du nombre total des médailles», a déclaré le ministre lors de sa présence aux compétitions d'escrime à la salle sportif du Centre sportif féminin de Ben Aknoun (Alger).

«Nous attendons beaucoup de ces jeunes dans les Jeux méditerranéens de 2021 et les Olympiades de 2024, mais cela passe par la participation à des compétitions de haut niveau et un accompagnement financier dans le cadre de la concertation avec les fédérations sportives afin de libérer le potentiel des talents montants au niveau national et international», a-t-il ajouté.

«A travers l'organisation de cette manifestation continentale, nous préparons avec force l'Algérie à abriter de nouveau les manifestations internationales», a soutenu le ministre.

M. Hattab a révélé que «l'Association des Comités nationaux olympiques africains (ACNOA) a salué les conditions d'organisation», ajoutant que «l'ACNOA a reconnu la difficulté de réunir, de nouveau, les conditions dont l'Algérie a pu réunir pour accueillir les délégations participantes à ces Jeux». «L'ACNOA a reconnu la difficulté d'organiser d'autres éditions similaires à celle organisée par l'Algérie ce qui signifie que nous étions à la hauteur et nous resterons dans cette voie», a-t-il déclaré.

Evoquant les quelques voix qui ont critiqué les conditions d'hébergement, M. Hattab a indiqué que «des salles de sports ont été aménagées avec les conditions les plus modernes, par contre les centres d'hébergement ne sont pas obligatoirement des hôtels 5 étoiles, mais le village sportif de Bab Ezzouar recèle toutes les commodités».

Aussi, le premier responsable du secteur a salué le travail qu'effectue le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui, qui l'a qualifié de «technicien» et «éducateur», se félicitant, dans ce sens, des résultats réalisés par l'escrime algérienne lors des JAJ-2018.

«Le merveilleux travail effectué par le premier responsable de la FAE sert bien le sport algérien» a-t-il relevé, ajoutant que ces jeunes éléments avec lesquels il travaille réaliseront de bons résultats à l'avenir.

Pour rappel, les escrimeurs algériens (épreuves individuelles) avaient décroché 14 médailles dont 3 or, 2 argent et 8 bronze.

APS

## JAJ-2018 : Une 3<sup>e</sup> édition loin d'être un succès populaire

Alors que les 3es Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) d'Alger atteignent leur 7e journée, l'engouement est loin d'être perceptible dans la capitale et les différentes compétitions se déroulent devant des gradins presque vides.

Au moment où les organisateurs ont misé sur une présence massive du public pour assister à ce rendez-vous continental qui coïncide avec les vacances scolaires, la déception fut grande.

L'indifférence du public algérois vis-à-vis de cette manifestation sportive, destinée aux athlètes âgés entre 14 et 18 ans, est venue porter un coup à la réussite de cette édition en dépit de la gratuité d'accès aux différents sites sportifs décidée par les organisateurs.

«Avec la canicule qui sévit ces jours-ci à Alger, la plupart des gens ont choisi d'aller se rafraîchir à la plage au lieu d'assister aux épreuves de ces JAJ-2018, c'est légitime d'autant que cette compétition n'est pas si importante aux yeux du public», a affirmé à l'APS Adel, étudiant en médecine. Interrogé sur la question, le directeur général du Comité d'organisation des JAJ-2018 (COJAJ), Abdelhalim Azzi, avait relevé la nécessité de permettre au public d'assister aux différentes compétitions

sans payer le moindre sou.

«L'accès sera gratuit pour le public pendant toute la période des Jeux. Nous devons encourager les gens à venir assister à ce rendez-vous, d'autant qu'il coïncide avec les vacances scolaires et surtout à l'issue de la Coupe du monde», avait-il dit. C'est est peine perdue.

### Une faible promotion médiatique

Installé officiellement en avril dernier, le COJAJ aurait dû penser à promouvoir les 3es JAJ d'une manière à permettre au large public d'être informé sur le déroulement de ce rendez-vous sportif juvénile à Alger et Tipasa. Mis à part quelques banderoles et affiches placardées çà et là et dans certains journaux, notamment spécialisés, la promotion de ces Jeux a fait défaut, ce qui explique (peut-être) le manque d'engouement du public dont une partie ne sait même pas que l'Algérie abrite cette manifestation continentale. «Tout le monde était branché pendant un mois sur le Mondial-2018



en Russie, je pense que le timing n'était pas pour faire de ces JAJ-2018 un succès sur le plan populaire», a estimé de son côté Djamel, commerçant. Dans les rues de la capitale, point de drapeaux des pays africains participants, comme c'est le cas lors des Jeux africains consacrés aux seniors. A l'aéroport international Houari-Boumediene aussi, rien n'indique que l'Algérie abrite une compétition d'envergure et aucun desk n'a été installé pour l'occasion. A trois ans de l'organisation des Jeux

méditerranéens 2021 d'Oran, un rendez-vous aussi important, les organisateurs devront s'atteler dès maintenant à préparer cette échéance comme il se doit sur le plan de la médiatisation et éviter les erreurs des JAJ-2018.

Plus de 4.500 personnes, dont quelque 3.000 athlètes issus de 54 pays, sont présents à l'occasion de cette 3e édition des JAJ. La première édition s'était déroulée en 2010 à Rabat (Maroc), suivie quatre ans plus tard par les JAJ-2014 à Gaborone (Botswana).

## JAJ-2018 (6<sup>e</sup> JOURNÉE) : 18 nouvelles médailles dont trois en or pour l'Algérie

L'Algérie a récolté un total de 18 médailles dont trois en or, lundi lors des épreuves de la 6e journée des Jeux africains de la Jeunesse JAJ-2018 qui se déroulent à Alger (18-28 juillet).

A la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, la première médaille en vermeil a été remportée en gymnastique par Laras Mohamed Louzkal aux épreuves de tumbling, devant son coéquipier Kehal Alaa-Eddine, médaillé d'argent, alors que la médaille de bronze est revenue à l'Angolais Mateia Hossi Elias.

La gymnaste algérienne s'est distinguée avec cinq autres médailles (2 argent et 3 bronze) remportée dans les épreuves du tumbling et de trampoline.

En escrime, les Algériens ont remporté lundi un total de six médailles dont une en or lors de la 2e et dernière journée des épreuves individuelles, disputée au centre sportif féminin de Ben-Aknoun.

Cette ultime journée consacrée aux différentes armes (fleuret, sabre, et épée) a vu l'Algérie monter sur la plus haute marche du podium grâce à Benadouda Chaima (sabre), vainqueur en finale face à sa compatriote Kaouther Mohamed

Belkebir (15-11). Les trois médailles d'argent ont été remportées par Kaouther Mohamed Belkebir (sabre/filles), Keraira Mohamed Chérif (épée/garçons), et Albert Virgil (fleuret/garçons), alors que les deux breloques en bronze ont été l'œuvre de Naïla Ben Chikour (sabre/filles) et Fellah Dani Adam (fleuret/garçons).

Au niveau de la piscine du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, les nageurs algériens ont remporté une seule médaille d'or grâce à Moncef Balamane en 200 m 4 nages (2:06.23), devançant l'Egyptien Eltonbary Omar (2:07.47).

Deux autres médailles en bronze ont été remportées par ce même Moncef Balamane en 50 m brasse (29.48) et Narimane Hennouni en 800 m nage libre (9:47.34). En Kung fu Wushu (Taolou) Lamia Belkadi et Zerrouki Hanafi ont décroché respectivement l'argent et le bronze.

Dans les sports collectifs, l'équipe nationale de football de moins de 15 ans (U-15) a fait match nul face à son homologue camerounaise (1-1) en match disputé au stade communal de Sidi Moussa dans le cadre de la dernière journée de la phase de poules.

Les Verts seront opposés mercredi prochain à Nigeria en demi-finale prévue au stade de la Protection civile de Dar El-Beïda.

Les volleyeuses algériennes ont raté l'occasion de remporter le bronze en s'inclinant face à leurs homologues de la RD Congo sur le score de 2 sets à 3 (25-15, 19-25, 21-25, 25-22, 12-15), à la salle omnisports d'Aïn-Taya (Alger). En handball, les Algériennes se sont fait éliminer sans gloire dès le premier tour en concédant un second revers face au Cameroun (23-25), alors que les garçons se sont inclinés face aux Egyptiens (25-21) mais se qualifient pour le dernier carré, où ils rencontreront jeudi la Nigeria à la salle Harcha-Hacène.

Enfin, au tournoi de beach-volley, les sélections algériennes garçons et filles se sont fait éliminer en demi-finales face respectivement au Ghana (1-2) et le Mozambique (0-2).

La 7e journée des JAJ-2018, prévue mardi, sera essentiellement marquée par le début des épreuves d'athlétisme au stade de bateau cassé à Bordj El-Kifan, ainsi que le déroulement des finales de beach-volley et volley-ball (messieurs).

## GYMNASTIQUE : 29 médailles, un bilan «plus que satisfaisant», estime le DTN

La sélection algérienne de gymnastique (garçons et filles) a terminé la compétition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) avec un total de 29 médailles (7 or, 11 argent et 11 bronze), un bilan «plus que satisfaisant», a estimé le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne (FAG), Rabah Mekachi.

Après cinq journées de compétition, les Algériens se

sont distingués de fort belle manière en décrochant 29 médailles réparties comme suit : 14 en gymnastique artistique (2 or, 5 argent et 7 bronze), cinq en aérobic (2 or, 2 argent et 1 bronze), huit au trampoline et en tumbling (3 or, 3 argent et 2 bronze) et deux au trampoline synchronisé (1 argent et 1 bronze).

«Notre fédération est plus que satisfaite par rapport à

notre participation aux Jeux africains de la jeunesse, sachant que nous avons engagé des athlètes très jeunes dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 14 ans, notamment en gymnastique artistique.

Les athlètes égyptiens sont plus âgés et ont plus d'expérience en matière de participation aux grandes compétitions africaines», a déclaré à l'APS le DTN.

Les Egyptiens, beaucoup plus aguerris notamment en gymnastique artistique, au trampoline et en aérobic, ont dominé sans grande surprise les épreuves de gymnastique des JAJ-2018 qui ont pris fin lundi avec un total de 17 médailles d'or. «En gymnastique artistique, nous avons pu décrocher deux médailles d'or grâce à Razia Djafour (saut) et Nair Sofia (poutre).

## COMPÉTITION INTERCLUBS DE LA CAF : MCA - TP Mazembe le 28 juillet et USMA - Rayon Sports le 29 juillet à Tchaker (Blida)

La Confédération africaine de Football (CAF) a domicilié les rencontres du MCA pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée de Ligue des champions et l'USM Alger de la 4<sup>e</sup> journée de la coupe de la Confédération au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF).



La délocalisation de ces deux rencontres a été décidée par l'instance africaine en raison de l'indisponibilité du stade du 5 juillet retenu pour les raisons du déroulement des 3<sup>e</sup> jeux africains de la jeu-

nesse JAJ-2018 (18-28 juillet), précise la même source.

Le MC Alger accueillera la formation congolaise de TP Mazembe le samedi 28 juillet à 20h00. L'USM Alger jouera contre les Rwandais

de Rayon Sports le lendemain dimanche 29 juillet à 20h00. À l'issue de la 4<sup>e</sup> journée de Ligue des champions, le MC Alger occupe la 2<sup>e</sup> place du groupe B avec 4 points devancé par le TPM

(9 pts). L'ES Sétif (3 pts) et le Difaâ Hassani Al-Jadidi (1 pt). De son côté, l'USM Alger trône en tête du groupe D de la Coupe de la Confédération avec 7 points devant les Kenyans de Gor Mahia (5 points). Rayon Sports pointe à la 3<sup>e</sup> place avec 2 points alors que les Tanzaniens des Young Africans ferment la marche avec une seule unité.

**Samedi 28 juillet 2018 (20:00) :** MC Alger - TP Mazembe (RDC)

**Arbitres :** Victor Miguel de Freitas Gomes (RSA) à Zakkhele Thusi Siwela (RSA) à Johannes Sello Moshidi (RSA)

**Dimanche 29 juillet 2018 (20:00) :** USM Alger - RAYON SPORTS (RWA)

**Arbitres :** Juste Ephrem Zio 1<sup>er</sup> assistant : Seydou Tiama 2<sup>e</sup> assistant : Drissa Modeste Sessouma.

## SÉLECTION MAROCAINE DE FOOTBALL : Hervé Renard reste sélectionneur

Le président de la Fédération royale marocaine de football, Faouzi Lekjaa, a affirmé mardi que le sélectionneur français Hervé Renard restera en poste en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun.

«Pour mettre fin à ces rumeurs, je vous annonce que je me suis réuni avec lui il y a dix jours, il va rester avec les Lions de l'Atlas», a-t-il indiqué, cité par les médias locaux. Renard a dirigé le Maroc lors de la dernière Coupe du

monde 2018 en Russie, marquée par une élimination dès le premier tour du tournoi avec un bilan de deux défaites et un match nul. «Renard a un contrat jusqu'en 2022 avec le Maroc. S'il veut partir, il doit payer la clause libératoire. Si la fédération veut mettre fin à son contrat, elle sera, elle aussi, obligée de payer cette clause. Au cas où les deux parties trouvent un accord à l'amiable, cette clause sera annulée», a-t-il expliqué. Et d'enchaîner : «Pendant notre réunion,

on s'est mis d'accord pour rassembler tous les points positifs et préparer cette belle génération aux prochains défis.

La CAN-2019 est dans dix mois, on affrontera le Malawi en septembre, les Iles Comores en octobre et le Cameroun en novembre». Renard (49 ans) était dans le radar de la Fédération algérienne (FAF) pour remplacer Rabah Madjer, avant que le président de la FAF Kheirreddine Zetchi n'écarte définitivement sa piste.

## AMICAL Tunisie - Maroc le 20 novembre à Radés

Les sélections marocaine et tunisienne s'affronteront en match amical, mardi 20 novembre 2018 au stade olympique de Radés (banlieue de Tunis), a annoncé la Fédération marocaine de football

sur son site officiel. Cette rencontre, la première des Lions de l'Atlas après le Mondial Russie-2018, servira de préparation pour les hommes d'Hervé Renard aux prochaines échéances, en l'occu-

rence les qualifications à la CAN 2019 prévue au Cameroun. En qualification de la CAN-2019, la Tunisie est en tête du groupe J avec 3 points tandis que le Maroc est bon dernier du groupe B avec 0 point à

l'issue de la première journée disputée en juin 2017. Lors de la deuxième journée prévue en septembre prochain, le Maroc accueillera le Malawi et la Tunisie se déplacera au Swaziland.

## TROPHÉES FIFA 2018

### Deschamps et Zidane nominés dans la catégorie "meilleur entraîneur"

Les Français Didier Deschamps, champion du monde à la tête des Bleus, et Zinedine Zidane, vainqueur pour la 3<sup>e</sup> fois d'affilée de la Ligue des champions avec le Real Madrid, font partie des dix nommés pour le titre de "meilleur entraîneur" qui sera décerné lors des Trophées Fifa le 24 septembre à Londres. Zidane avait remporté ce prix en 2017. "Zizou" et Deschamps seront accompagnés par l'Italien Massimiliano Allegri, champion d'Italie avec la Juventus Turin, le Russe Stanislav Cherchesov, quart de finaliste du Mondial, le Croate Zlatko Da-

lic, finaliste, l'Espagnol Pep Guardiola, champion d'Angleterre avec Manchester City, l'Allemand Jürgen Klopp, finaliste de la Ligue des champions avec Liverpool, l'Espagnol Roberto Martinez, 3<sup>e</sup> de la Coupe du monde avec la Belgique, l'Argentin Diego Simeone, lauréat de l'Europa League, l'Anglais Gareth Southgate, demi-finaliste du



Mondial, et l'Espagnol Ernesto Valverde, qui a gagné la Liga avec le FC Barcelone. Cette liste sera réduite à trois noms début septembre.

## ESPAGNE: Plainte contre le président de la fédération de football

Une plainte a été déposée contre le président de la fédération espagnole de football Luis Rubiales, accusé d'avoir tenté de faire financer des travaux dans sa maison par le syndicat des joueurs qu'il présidait, rapportent lundi plusieurs médias espagnols.

Selon la radio Cadena SER qui a révélé l'information, un tribunal de Valence aurait ouvert une enquête préliminaire après une plainte déposée par Miguel Angel Galan, président d'un centre de formation d'entraîneurs et ancien candidat à la direction de la RFEF.

Luis Rubiales, président de la RFEF depuis mai 2018, se serait endetté à hauteur de 120.000 euros auprès d'une architecte ayant rénové sa maison, selon la Cadena SER.

Il lui aurait ensuite attribué un chantier pour le syndicat des joueurs espagnols (AFE), qu'il a présidé de 2010 à 2017, et proposé de payer une partie de sa dette personnelle avec l'argent du syndicat destiné à ce projet.

Les tribunaux de la région de Valence, contactés par les médias, ont implicitement confirmé le dépôt de la plainte, refusant de communiquer sur l'ouverture d'une enquête préliminaire.

L'AFE assure de son côté, dans un communiqué publié lundi, n'avoir «pas financé de travaux personnels de M.

Luis Rubiales» et que les informations publiées dans la presse sont «totalement fausses».

Le syndicat précise avoir sollicité les services d'un cabinet d'architectes pour la phase préliminaire du projet.

«L'AFE a payé une facture pour le travail demandé, et comme il n'a pas été exécuté dans les termes convenus, a réclamé devant la justice l'annulation du contrat et le remboursement de ce montant au cabinet d'architectes», poursuit le communiqué du syndicat.

Luis Rubiales a été élu en mai 2018 président de la fédération après la destitution d'Angel Maria Villar, impliqué dans une affaire de corruption.

## LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL / 2018-2019 :

### Les deux chocs Real Madrid - FC Barcelone les 28 octobre et 3 mars

Les deux chocs (aller-retour) du championnat d'Espagne de football pour la saison 2018-2019 entre le Real Madrid et le FC Barcelone se joueront les 28 octobre au Camp Nou et le 3 mars au Santiago Bernabéu, selon le calendrier dévoilé mardi par la Fédération espagnole (RFEF).

Le Barça, tenant du titre, recevra son grand rival lors de la 10<sup>e</sup> journée, dans l'affiche entre clubs la plus regardée au monde.

Le Real, triple champion d'Europe en titre, jouera le match retour à domicile pour la 26<sup>e</sup> journée du championnat qui se terminera le 19 mai.

Le club catalan entamera la défense de son titre avec la réception du Deportivo Alavés, tandis que le Real recevra Getafe, pour la première journée qui débutera le 19 août.

L'Atlético de Madrid, vice-champion en titre, commence par un déplacement difficile à Valence, quatrième la saison dernière.

Les derbies de Madrid, entre le Real et l'Atlético, auront lieu le 30 septembre (7<sup>e</sup> journée) au Santiago Bernabéu et le 10 février (23<sup>e</sup> journée) au Metropolitano.

Le calendrier est pour la première fois asymétrique, c'est-à-dire que les matches aller et retour ne se joueront plus dans le même ordre. Le tirage au sort a eu lieu lors de l'assemblée générale de la fédération espagnole (RFEF) à Las Rozas en banlieue de Madrid, en présence des présidents de la FIFA, Gianni Infantino, et de l'UEFA, Aleksander Ceferin. La finale de la Coupe du Roi devrait se disputer le 25 mai, à également annoncé la RFEF, sans préciser dans quel stade.

### MERCATO - PSG : Chelsea aurait tenté le coup pour Cavani !

Malgré l'intérêt de Chelsea concernant Edison Cavani, la direction du Paris Saint-Germain bloquerait actuellement son meilleur buteur. Arrivé au Paris Saint-Germain en 2013, après une expérience de trois saisons du côté du Napoli, Edison Cavani est l'un des chouchous du Parc des Princes. Mais Antero Henrique ne serait pas contre un éventuel départ de son artiller afin de faire place nette à la pointe de l'attaque. Et Chelsea aurait bel et bien tenté sa chance pour récupérer El Matador, en vain...



### REAL MADRID : Kroos courtisé par Manchester ?

Selon As, les Red Devils chercheraient à faire venir le champion du monde allemand, actuellement au Real. Un autre joueur, toujours au Real Madrid. Voilà quelques mois que l'on dit Gareth Bale proche de Manchester United, candidat de Premier League le plus à même de faire revenir l'international gallois en Angleterre. Mais le départ de Cristiano Ronaldo à la Juventus a laissé davantage de place à l'aïlier du Pays de Galles, en attendant la possible arrivée d'une autre star.

## FIFA THE BEST : Salah, Ronaldo, Messi et Mbappé dans les 10 nominés !

Belle reconnaissance pour Mohamed Salah. Auteur d'une saison 2017/18 de feu avec Liverpool, le Pharaon figure parmi la liste des 10 nominés pour le titre FIFA The Best qui récompense le meilleur joueur de l'année écoulée.



La FIFA a dévoilé hier la liste des 10 nominés pour le titre FIFA The Best qui récompense le meilleur joueur de l'année écoulée. Et aux côtés des superstars Lionel Messi et Cristiano Ronaldo ainsi que des champions du monde français Antoine Griezmann, Kylian Mbappé et Raphaël Varane, on retrouve un Africain, Mohamed Salah ! Une récompense logique pour l'Egyptien, auteur d'une saison 2017/18 de feu avec Liverpool (44 buts en 52 matchs toutes compétitions confondues). L'aïlier de 26 ans a notamment

été préféré à Neymar, absent de cette liste.

Malgré sa blessure à l'épaule qui l'a contraint à sortir en pleine finale de la Ligue des champions et qui a gâché sa Coupe du monde (2 buts en 2 matchs malgré tout), le Pharaon se voit ainsi récompensé pour ses performances exceptionnelles en club, lui qui a déjà été élu joueur de l'année en Premier League en mai dernier.

Le lauréat sera connu le 24 septembre prochain à Londres. Avant cela, la FIFA annoncera la

liste des 3 finalistes début septembre. Jusqu'au 10 août, les internautes peuvent voter sur le site de la FIFA et leurs préférences compteront pour 25% du résultat final. Pour les 75% restants, 25% du résultat sera basé sur les votes des capitaines des équipes nationales du monde entier, 25% du résultat sera basé sur les votes des sélectionneurs des équipes nationales et 25% du résultat sera basé sur les votes d'un panel de plus de deux cents représentants des médias du monde entier", ajoute la FIFA. Faites vos jeux !

### - Les 10 nominés pour le titre FIFA The Best :

Cristiano Ronaldo (Portugal/Real Madrid/Juventus)  
Kevin De Bruyne (Belgique/Manchester City FC)  
Antoine Griezmann (France/Atlético de Madrid)  
Eden Hazard (Belgique/Chelsea)  
Harry Kane (Angleterre/Tottenham Hotspur)  
Kylian Mbappé (France/Paris Saint-Germain)  
Lionel Messi (Argentine/FC Barcelone)  
Luka Modri (Croatie/Real Madrid)  
Mohamed Salah (Egypte/Liverpool)  
Raphaël Varane (France/Real Madrid)

## FIFA 19 : PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ACTIF

EA Sports présente en vidéo le tout nouveau système présent dans le gameplay de FIFA 19. Cette fonctionnalité devrait donner plus de réalisme au jeu. C'est la toute nouvelle fonctionnalité du jeu le "système de contrôle actif", ce gameplay change complètement la façon dont le joueur contrôlera le ballon ainsi que ses mouvements. Un réalisme et une précision proches de la réalité, des gestes plus fluides ainsi que de variété dans le jeu voilà les fruits du nouveau gameplay. La créativité et la personnalité footballistique des joueurs seront mises en avant davantage dans le jeu grâce à ce nouveau système. De nouveaux gestes techniques seront également disponibles dans FIFA 19, offrant aux joueurs une expérience de jeu encore plus réaliste.

Edité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction  
**Abdelmadjid TAREB**

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00  
**FAX :** 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

**RÉDACTION ADMINISTRATION**  
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00  
**FAX :** 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 25 juillet 2018 / 11 Dhu dhu al qidah 1439 - N° 1972 - 5<sup>e</sup> année

## CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LES LIBERTÉS RELIGIEUSES M. Messahel aujourd'hui et demain à Washington

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part, aujourd'hui et demain à Washington, à une conférence ministérielle sur les libertés religieuses, à l'invitation du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, indiquait hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«La recherche et l'identification des voies comme des moyens susceptibles de contribuer à la promotion du dialogue entre les religions et les cultures seront au centre des travaux de cette conférence», précise la même source.

M. Messahel s'entretiendra, en marge de cette conférence, avec des hauts responsables de l'administration et du Congrès américains.

## HADJ 2018

### M. Azzouza exhorte les membres de la mission algérienne du hadj «à l'abnégation dans leur travail au service des hadji»

Le directeur général de l'Office national du hadj et Omra (ONHO), Youcef Azzouza, a exhorté hier à Alger les membres de la mission algérienne du hadj à faire preuve «d'abnégation et de loyauté dans leur travail au service des hadji».

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie de départ depuis l'aéroport international Houari Boumediene en direction de Médine (Arabie Saoudite) du premier vol de la mission algérienne du hadj 2018 comptant 270 sur un total de 800 membres, M. Azzouza a indiqué que «l'Etat a placé sa confiance dans les membres de la mission qui doivent être à la hauteur de la responsabilité». Le directeur général de l'ONHO a relevé que les préparatifs précoces du hadj 2018 ont apporté «des résultats de bon augure» et tous les secteurs concernés s'étaient hâtés de mettre en place les conditions favorables. Toutes les dispositions ont été prises et tous les besoins ont été satisfaits, a indiqué le même responsable qui a espéré que cette saison de hadj puisse être réussie. Les membres de la mission algérienne du hadj se répartiront sur les centres de Médine, Mecque et Djeddah outre les membres relevant des agences de voyages, a-t-il dit, soulignant qu'une délégation de 30 membres s'est



récemment dirigée vers les lieux saints de l'islam pour réceptionner les médicaments au niveau des centres médicaux et obtenir les autorisations pour les membres de la mission algérienne de hadj. Les 800 membres de la mission algérienne de hadj représentent, a ajouté M. Azzouza, les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des Finances, des Travaux Publics, des Affaires Religieuses, de la Communication et du tourisme ainsi que de la protection civile et de l'ONHO.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste capturé à Batna

Un terroriste a été capturé lundi au centre-ville d'Aïn Djasser dans la wilaya de Batna par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) et ce grâce à l'exploitation efficace de renseignements, indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale Populaire a capturé, le 23 juillet 2018, un terroriste au niveau du centre-ville d'Aïn Djasser, wilaya de Batna (5<sup>e</sup> Région militaire)», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre

de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi, à Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> RM), un camion et un véhicule tout-terrain, et a mis en échec une tentative de contrebande de quatre (04) tonnes de denrées alimentaires et de (3.600) litres de carburants», souligne le communiqué. En outre, des Garde-côtes «ont déjoué, à Oran et Ghazaouet (2<sup>e</sup> RM), des tentatives d'émigration clandestine de trente-sept (37) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que onze (11) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et à Biskra (4<sup>e</sup> RM)», note le MDN.

## PUBLICITÉ

win max

:X•O | :@•Y:O ⊙ Win max control  
Un Maximum d'avantages avec la Win max control

15 Go

**Appels et SMS  
illimités  
vers Mobilis**

**5Heures  
vers tous les réseaux**

**f WhatsApp  
Gratuits**

Valable 30 jours

www.mobilis.dz

win max

:X•O | :@•Y:O ⊙ Win max libre  
Un Maximum d'avantages avec la Win max libre

18 Go

**Appels et SMS  
illimités  
vers Mobilis**

**6 Heures  
vers tous les réseaux**

**f WhatsApp  
Gratuits**

**30Go\*  
Bonus de bienvenue**

\* Valable 30 jours  
Bonus de bienvenue valable 2 mois

www.mobilis.dz